

An aerial photograph of a small boat moving across vibrant green water, leaving a white wake. The boat is positioned in the upper center of the frame.

# BILAN D'ACTIVITÉ 2023



PÊCHE &  
PLAISANCE  
de Cornouaille

Le Finistère est une terre de marins. C'est encore plus vrai pour la Cornouaille, où la pêche et la plaisance sont des piliers de l'économie et de l'attractivité du territoire. Ces deux filières, créatrices de richesse et d'emplois, se nourrissent l'une l'autre.

Le Syndicat mixte Pêche et Plaisance de Cornouaille porte l'ambition des places portuaires de Cornouaille pour défendre des projets structurants d'équipement, d'aménagement et de développement. Il gère 176 ouvrages portuaires et 80 ouvrages bâtis destinés aux pêcheurs et aux plaisanciers. Ainsi, en 2023, de nombreux projets ont été menés : réalisation de la cale de Poulgoazec sur le port d'Audierne, réfection du môle de la Croix à Concarneau et du môle abri des pierres noires au Guilvinec, préparation des dossiers techniques pour la rénovation et la solarisation des toitures des criées, pour la construction d'une capitainerie à Lesconil ou pour l'aménagement des locaux de la criée de Concarneau. Les équipes de la régie portuaire du Syndicat mixte assurant la maintenance ont été très présentes et ont réalisé 360 interventions.



L'année 2023 a été marquée par une crise sans précédent de la pêche, avec le plan de sortie de flotte, qui touche 15 % des volumes sous criée, mais aussi avec l'augmentation du prix de l'électricité, du gazole et plus généralement des matières premières. C'est l'ensemble de la filière qui est concernée, des pêcheurs et des mareyeurs aux transporteurs, de la construction navale aux services et à l'agro-alimentaire.

Pour répondre à cette crise, le Département a décidé de fédérer élus et professionnels bretons pour mobiliser l'Etat au plus haut niveau. Il a formulé des propositions constructives, à court, moyen et long terme.

Par ailleurs, les collectivités territoriales, sous l'impulsion du Département, se sont mobilisées pour faire aboutir la restructuration de la délégation de service public liant le Syndicat mixte à la CCI.

Des défis majeurs attendent les ports de Cornouaille dans les prochains mois : une restructuration industrielle pour préserver les intérêts de la filière ; l'accompagnement des territoires concernés ; le maintien des investissements pour garantir la compétitivité de la pêche cornouaillaise.

En Cornouaille, la pêche et la plaisance constituent une part importante de notre économie, de notre patrimoine et de notre identité : une filière d'avenir pour laquelle les élus engagés au sein du Syndicat mixte sont fiers de s'investir.

Maël de Calan,  
Président du Conseil départemental du Finistère  
Président du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille

Nathalie Carrot-Tanneau,  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille



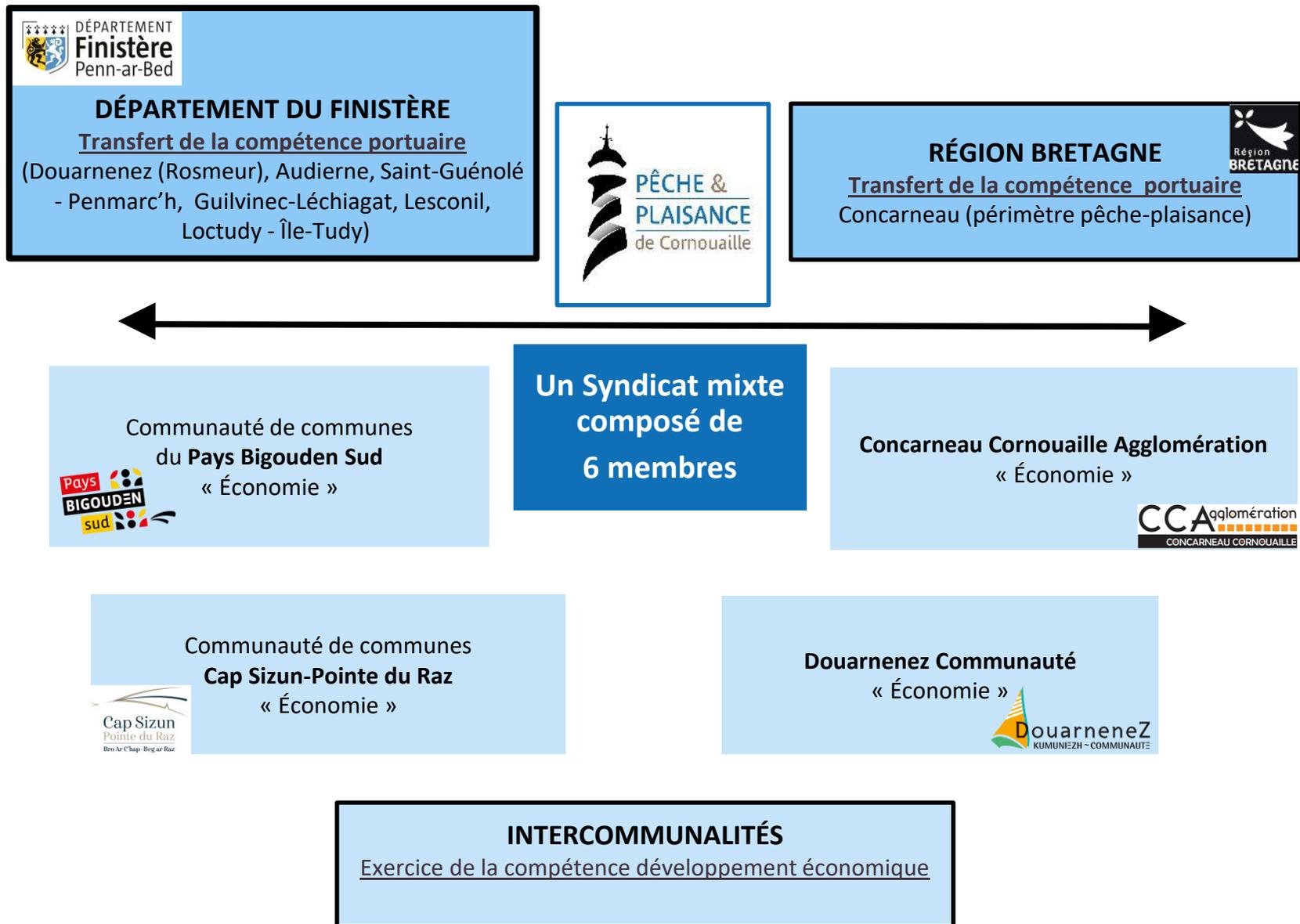
# SOMMAIRE



<b>1. Gouvernance</b>	<b>p.5</b>
<b>2. Ressources</b>	<b>p.13</b>
<b>3. Qualité Hygiène Sécurité Environnement</b>	<b>p.21</b>
<b>4. Autorité portuaire et pouvoir de police</b>	<b>p.25</b>
<b>5. Suivi du contrat de concession pêche</b>	<b>p.29</b>
<b>6. Activité de la plaisance</b>	<b>p.35</b>
<b>7. Travaux et projets en études</b>	<b>p.47</b>
<b>8. Communication</b>	<b>p.89</b>
<b>9. Système d'information</b>	<b>p.94</b>



# 1. GOUVERNANCE



# 1. GOUVERNANCE – LES STATUTS



**Le Syndicat mixte a pour objet :**

- **D'aménager, gérer, entretenir les ports de pêche et de plaisance** en déclinant les orientations régionales **du GIP « pêche de Bretagne »** et la politique départementale **« Livre bleu plaisance »**
- **D'intégrer les activités portuaires dans le tissu « économique local »** et dans « le développement économique régional »
- **D'intégrer le développement portuaire dans les interfaces « ville-port »**
- Il exerce sa mission sur 7 ports (Douarnenez, Audierne, Saint-Guérolé – Penmarc'h, Guilvinec-Léchiagat, Lesconil, Loctudy – Île-Tudy, Concarneau)

Sur les ports mis à disposition, **il assure la police portuaire** conformément à la réglementation en vigueur

**Le Syndicat mixte assure la gestion des sédiments portuaires** et l'exploitation des centres de stockage ouverts à cet effet

# 1. GOUVERNANCE – LES STATUTS

## COMITÉ SYNDICAL (18 membres)

8 voix CD29, 8 voix EPCI, 4 voix Région

Rôle décisionnel : vote le budget, délibère : tarifs, RH, marchés, actions en justice...

## BUREAU

(8 membres)

- Collège composé de 2 collectivités qui apportent leur compétence portuaire pêche-plaisance :
  - ✓ Département du Finistère
  - ✓ Région Bretagne
- Collège des EPCI impliqués territorialement, par l'exercice de leur compétence économique :
  - ✓ Douarnenez Communauté
  - ✓ Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz
  - ✓ Communauté de communes du Pays Bigouden Sud
  - ✓ Concarneau Cornouaille Agglomération

## Ressources Humaines

## Patrimoine portuaire

## Délégation de Service Public (DSP)

### SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF

RH

Police portuaire

Agents portuaires

Equipe travaux en régie

Travaux externalisés

Aménagement et entretien des infrastructures

Gestion du DPM - AOT

DSP Pêche

DSP Plaisance Loctudy

## Plaisance

### SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Exploitation de la plaisance

Projets de développement de la plaisance

### CONSEIL D'EXPLOITATION

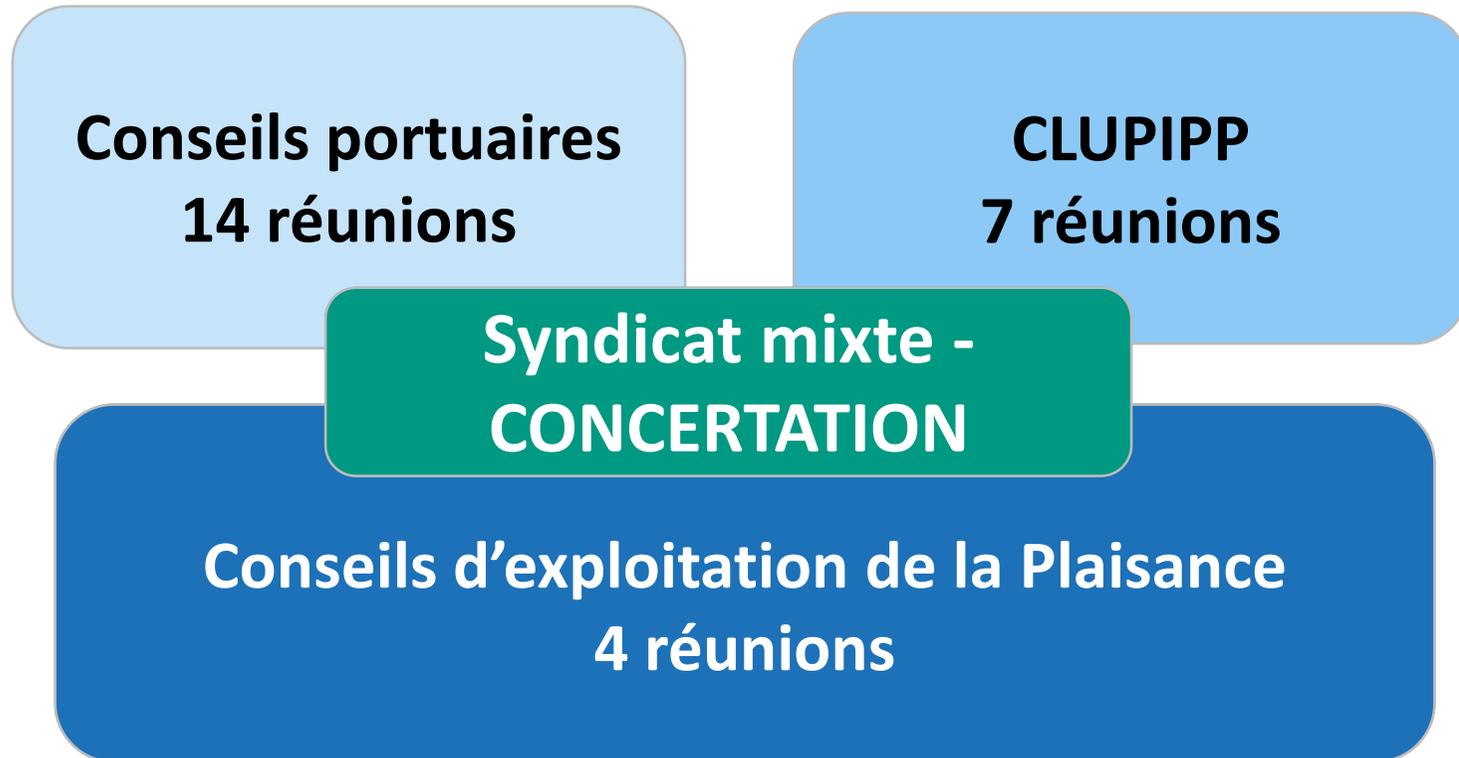
Rôle de proposition et de surveillance

### REPRÉSENTATION

- 13 membres du Comité syndical
- Le Maire de chacune des 10 communes d'implantation
- 2 membres titulaires (+ 2 membres suppléants) représentant les usagers de la plaisance du périmètre d'intervention de la régie

# 1. GOUVERNANCE – LA CONCERTATION ANNUELLE

Dans le cadre d'une concertation obligatoire et règlementée par le code des transports, le Syndicat mixte rend compte régulièrement de ses interventions et des budgets associés auprès de différentes instances, associant ainsi les usagers et professionnels portuaires; soit un minimum de 25 réunions annuelles.



Organes purement consultatifs, les Conseils portuaires et les CLUPIPP (Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance) sont compétents pour émettre des avis.

# 1. GOUVERNANCE – LES APPORTS FINANCIERS

**Le modèle économique du Syndicat mixte a été construit de manière à ce que le niveau des recettes de fonctionnement permette :**

- De financer les investissements (PPT : plan pluriannuel des travaux portuaires) par transfert à la section d'investissement

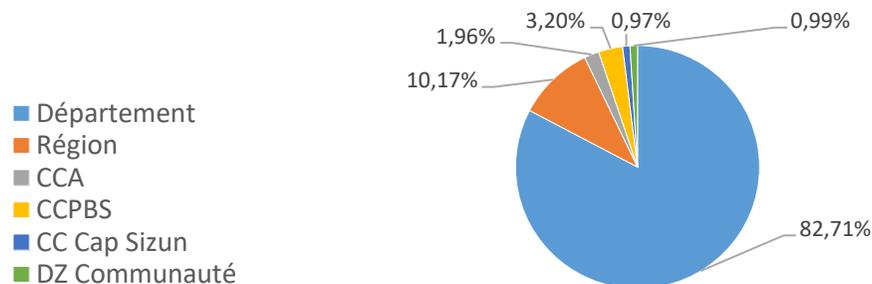
**Le modèle économique du Syndicat mixte repose structurellement sur un financement des investissements par les contributions. Les apports des membres sont annuels et non-actualisés depuis la création du Syndicat mixte (2018). Les contributions s'élèvent à 9,8 M€. Le Syndicat mixte ne dispose pas de leviers propres générateurs de ressources (taxes, impôts).**

- De prendre en charge les dépenses de fonctionnement liées au personnel, le remboursement des emprunts pré-existants, les amortissements des biens concernés et la subvention versée à la CCIMBO

# 1. GOUVERNANCE – LES APPORTS FINANCIERS

Les apports annuels des membres s'élèvent à 9,8 M€ et ont été fixés à la création du Syndicat mixte, sans actualisation du coût de l'inflation.

	Contribution	2023	2024	Evolution 2023/2024
Département du Finistère	Annuelle	5 770 k€	5 770 k€	0%
	Charges de personnel	1 969 k€	1 969 k€	0%
	Autre	399 k€	396 k€	-0,75%
Région Bretagne	Annuelle	1 000 k€	1 000 k€	0%
Concarneau Cornouaille Agglomération	Annuelle	193 k€	193 k€	0%
Communauté de Communes Pays Bigouden Sud	Annuelle	315 k€	315 k€	0%
Communauté de Communes Cap Sizun Pointe du Raz	Annuelle	95 k€	95 k€	0%
Douarnenez Communauté	Annuelle	97 k€	97 k€	0%
<b>Total</b>		<b>9 838 k€</b>	<b>9 835 k€</b>	<b>-0,04%</b>







Port de Loctudy – Île-Tudy

## 2. RESSOURCES – LES FINANCES

La section de fonctionnement du budget du SPA dégage pour 2023 un excédent de 2,8 M€.

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
		CREDITS OUVERTS	REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres émis inclus rattachement de charges)	CREDITS OUVERTS	REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres émis)
DEPENSES	Réelles	7 807 484,50 €	6 078 778,84 €	19 255 211,61 €	7 742 159,62 €
	D'ordre	2 355 000,00 €	1 135 282,84 €	0,00 €	0,00 €
	<b>Total</b>		<b>7 214 060,88 €</b>		<b>7 742 159,62 €</b>
RECETTES	Réelles	10 162 484,50 €	10 065 471,90 €	9 017 526,69 €	8 991 542,05 €
	D'ordre	0,00 €	0,00 €	2 355 000,00 €	1 135 282,84 €
	<b>Total</b>		<b>10 065 471,90 €</b>		<b>10 126 824,89 €</b>
<b>Résultat de l'exercice 2023 par section</b>			<b>2 851 411,02 €</b>		<b>2 384 665,27 €</b>
Résultat antérieur reporté			0,00 €		+ 7 882 684,92 €
<b>Résultat de clôture</b>			<b>2 851 411,02 €</b>		<b>10 267 350,19 €</b>

Résultat 2023 de la section de fonctionnement :

**+ 2 851 411,02 €**

Résultat de l'exercice (solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) auquel on ajoute le résultat de l'exercice précédent pour obtenir le résultat cumulé.

Solde d'exécution de la section d'investissement :

**+ 10 023 363,39 €**

Solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice auquel on ajoute le besoin de financement ou l'excédent de la section de l'exercice précédent et le solde des restes à réaliser (RAR).

## 2. RESSOURCES – LES EFFECTIFS

Les agents du Syndicat mixte sont de différents statuts : agents de droit public, mis à disposition par le Département du Finistère, par la ville de Concarneau ou recrutés en propre par le Syndicat mixte; et agents de droit privé pour les missions de la plaisance (sauf Concarneau en partie).

Ressources humaines



Service public  
administratif

52 agents au 31 décembre 2023

Soit 49,65 ETP

dont 40,35 mis à disposition par  
le Conseil départemental du Finistère

Service public industriel  
et commercial  
(exploitation plaisance)

11 agents au 31 décembre 2023

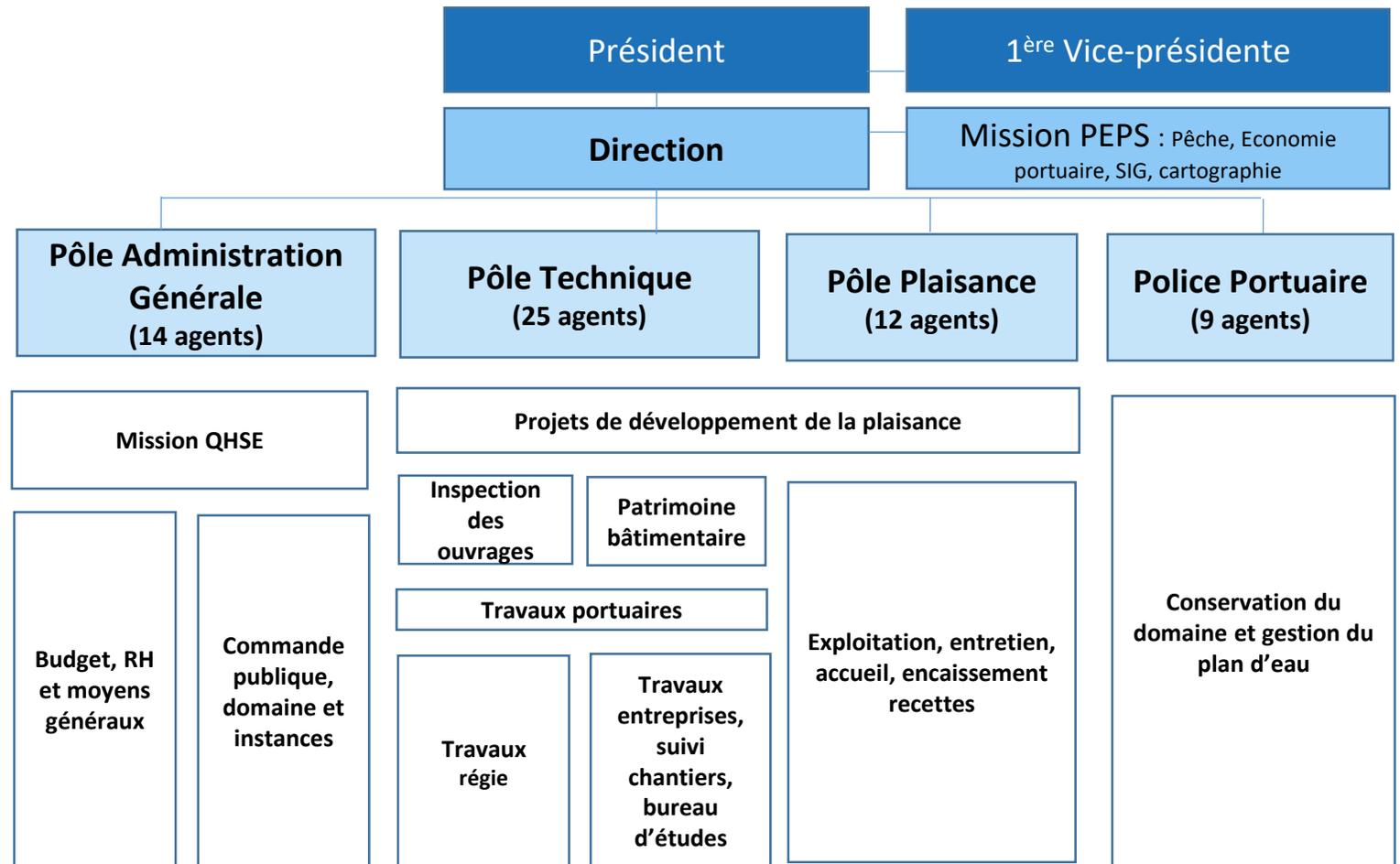
dont 3 mis à disposition par la ville de Concarneau

20 agents saisonniers

et 4,82 ETP remboursés au SPA (temps des agents du  
SPA intervenant pour le compte du SPIC)

# 2. RESSOURCES – L'ORGANIGRAMME

## Ressources humaines



## 2. RESSOURCES – LES MOBILITÉS

En parallèle des arrivées-départs, des recrutements ont été opérés pour renforcer l'ingénierie technique liée aux projets du plan pluriannuel de travaux sur les ouvrages portuaires et les bâtiments gérés par le Syndicat mixte.

Ressources humaines

### Arrivées

12 recrutements d'agents permanents

3 agents du service « Intérim » du CDG29  
20 recrutements de saisonniers

2 mobilités internes pour accéder à de nouvelles responsabilités et missions

### Départs

1 agent a fait valoir ses droits à la retraite

1 agent a pris une disponibilité pour convenances personnelles

7 agents ont fait une mobilité

## 2. RESSOURCES – LA CONCERTATION RH INTERNE

Le **Comité Social Territorial (CST)** est la fusion du Comité technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Il est compétent pour l'ensemble des agents quel que soit leur statut et sur toutes les questions collectives intéressant l'organisation, le fonctionnement, la gestion des ressources humaines, et les conditions de travail. Son secrétariat est assuré par le Syndicat mixte.

- Le **CST** est composé de 6 agents représentants du personnel et 6 représentants de l'autorité territoriale, avec pour chaque collège 3 titulaires et 3 suppléants
- Le **Comité Social Territorial** est saisi pour avis avant délibération du Comité syndical
- Sa saisine est un préalable à la décision, mais l'avis ne lie pas l'organe délibérant
- Le **CST** se réunit au moins 2 fois par an

## 2. RESSOURCES - MARCHES PUBLICS ET AVENANTS

Le Syndicat mixte dispose d'une capacité d'action auprès du secteur économique local grâce au levier des commandes publiques passées dans le cadre de ses activités, notamment pour les travaux et les études confiés à des tiers.

Cabinets de maîtrise d'œuvre, entreprises du bâtiment ou gros œuvre, entreprises de fourniture de matériels (bouées, chaînes etc.) interviennent dans le déroulé des projets pilotés par le Syndicat mixte. La commande publique effectuée par le Syndicat mixte a représenté en 2023 environ 3 M€.

### ➤ Les marchés :

Sur **65 marchés préparés en 2023**, le Syndicat mixte a notifié **35 marchés publics** et **9 avenants**, dont les marchés suivants :

- ✓ Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection des toitures de la criée du port du Guilvinec-Léchiagat
- ✓ Travaux de réfection d'une partie de talus en enrochement de l'épi de Kruguen au port de Saint-Guérolé - Penmarc'h
- ✓ Travaux de voirie et réseaux divers pour le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille

### ➤ La Commission d'Appels d'Offres (CAO) :

La **CAO** s'est réunie à 8 reprises en 2023, pour examiner 26 dossiers.



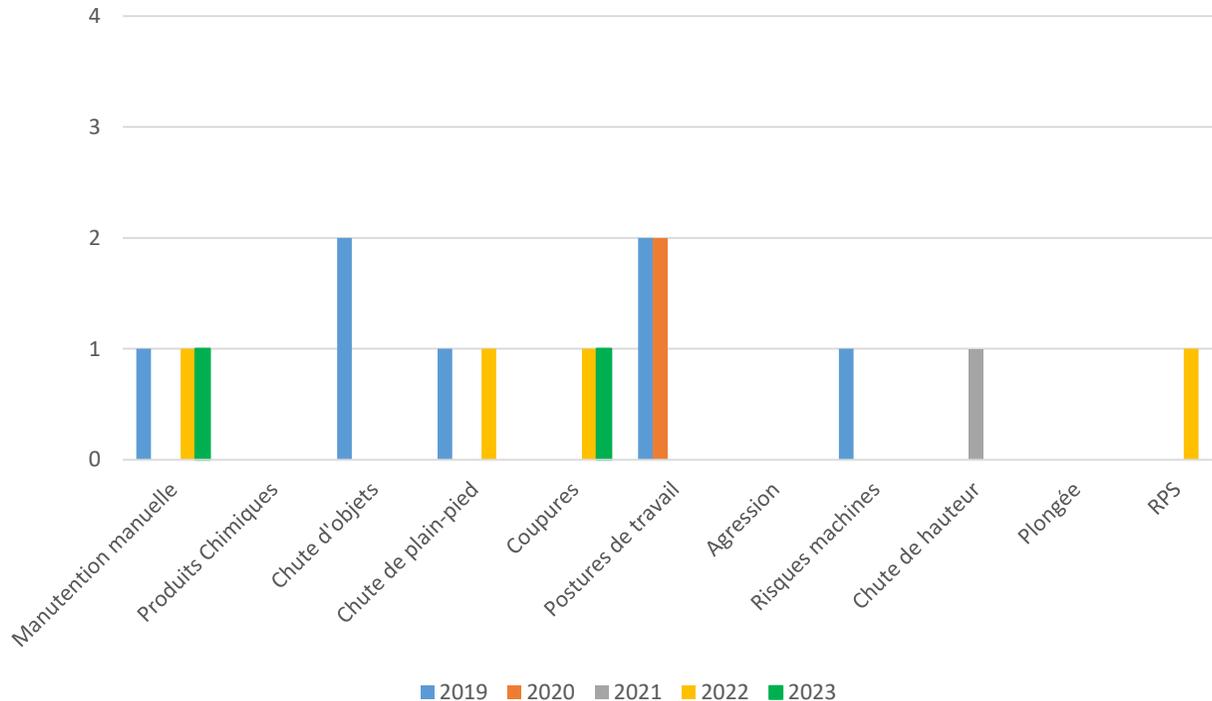
Port de Saint-Guérolé



# 3. QUALITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Les démarches de sécurité et de respect de l'environnement sont des préoccupations constantes dans les missions exercées par les agents du Syndicat mixte, qui interviennent dans des conditions extérieures parfois difficiles. Deux accidents ont été constatés sur 2023 occasionnant 43 jours d'arrêt.

Cause des accidents de travail avec arrêt



## Accidentologie en jours d'arrêt

2023 : 2 accidents pour 43 jours

2022 : 7 accidents pour 76 jours

2021 : 1 accident pour 5 jours

2020 : 2 accidents pour 17 jours

2019 : 7 accidents pour 130 jours

# 3. QUALITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

## PROGRAMME ANNUEL MIS EN ŒUVRE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE

### 1 - Piloter la sécurité santé au travail

- Maintenir/ former / perfectionner les connaissances des agents dans le domaine de la sécurité santé au travail
- Obtenir la meilleure qualité de service des fournisseurs ou intervenants extérieurs
- Améliorer l'accueil du nouvel arrivant

### 2 - Améliorer la prévention des risques professionnels

- Mettre à jour l'évaluation des risques
- Tracer les actions réalisées et à réaliser dans le domaine de la sécurité santé au travail
- Apporter l'aide nécessaire dans les meilleurs délais aux travailleurs isolés
- Prévenir le risque de sur-accidents en cas d'incendie/explosion

# 3. QUALITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

## 3 - Prévenir le risque RPS (Risques Psychosociaux)

- Favoriser la qualité de vie au travail

## 4 - Améliorer les conditions de travail des agents

- Améliorer les bureaux des agents du siège à Pont l'Abbé, de la capitainerie et du bureau du port de Lesconil
- Diminuer le risque de troubles musculo-squelettiques
- Faciliter le travail des équipes dans les ports
- Prévenir le risque de sur-accidents en cas d'incendie/explosion

## 5 - Intervenir en faveur de l'environnement

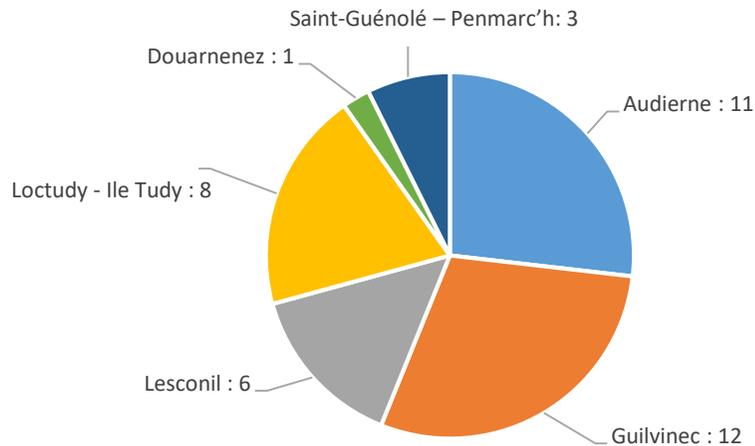
- Mettre à niveau l'aire de carénage de Poulgoazec (port d'Audierne)
- Suivre les résultats des prélèvements d'analyse d'eau sur les aires de carénage et sur le site de stockage de Ty-Coq situé à Combrit
- Anticiper les pollutions et s'exercer à des mises en situation dans les ports
- Développer les actions en faveur des ports propres et des mouillages écologiques



# 4. AUTORITÉ PORTUAIRE ET POUVOIR DE POLICE

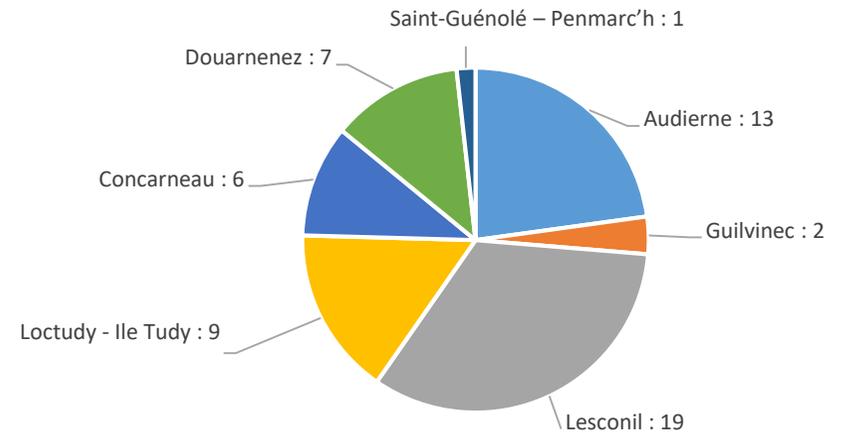
Chaque année des autorisations sont délivrées par le Syndicat mixte pour permettre l'occupation temporaire de courte durée du domaine public maritime. Il s'agit notamment de manifestations estivales qui participent à l'animation du littoral (feux d'artifice, braderies, animations associatives autour de dégustations de produits locaux...) Elles sont parfois complétées par des arrêtés de police pour modifier temporairement les conditions de circulation et/ou de stationnement. Rentrent également dans cette catégorie tous les travaux effectués sur voirie.

Nombre d'autorisations de courtes durées  
( < 1 an)



Au titre de l'année 2023, **41 autorisations de courte durée** (< 1 an) ont été formalisées (29 en 2022). Elles concernent des activités commerciales saisonnières, du stationnement de matériels ou matériaux.

Nombre de manifestations autorisées  
sur les ports

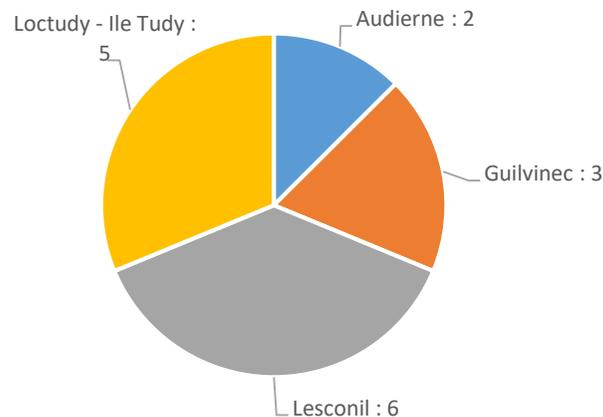


En 2023, **57 autorisations d'occupation au titre de manifestations** ont été accordées (59 en 2022, 22 en 2021 et 13 en 2020).

# 4. AUTORITÉ PORTUAIRE ET POUVOIR DE POLICE

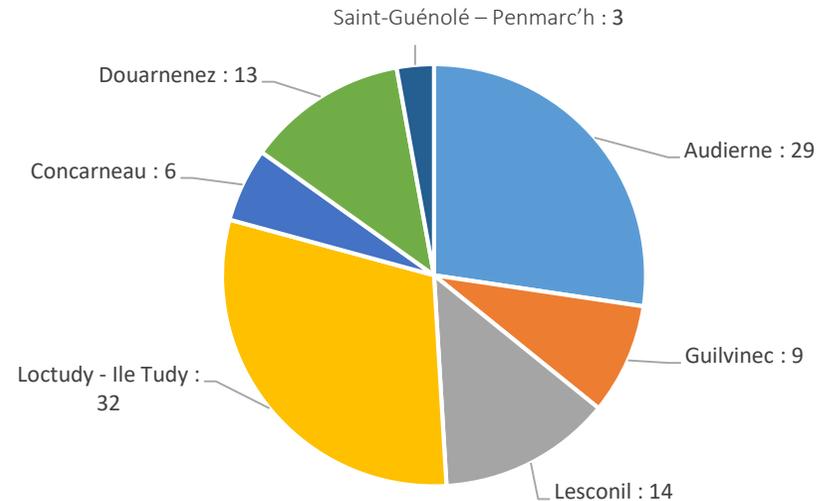
Le Syndicat mixte délivre également des autorisations d'occupation de plus longue durée. Le Syndicat mixte gère ainsi en portefeuille un stock de 106 dossiers. En 2023, 16 nouvelles situations ont été gérées contre 12 en 2022. Ces dossiers peuvent s'avérer plus ou moins longs et plus ou moins compliqués à gérer selon les durées consenties d'occupation qui dépendent du niveau d'investissement réalisé par l'opérateur économique. Il ne faut pas oublier que tous les investissements réalisés sur le domaine public maritime restent acquis au Syndicat mixte gestionnaire.

Autorisation d'occupation du domaine public de longue durée (> 1 an)



**16 nouvelles autorisations d'occupation** du domaine public d'une durée supérieure à un an ont été accordées **en 2023** (12 en 2022).

Nombre de titres d'occupation de longue durée



En 2023, le **nombre de titres d'occupation de longue durée s'établissait à 106**. Le nombre d'AOT plus important sur les ports de Loctudy - Île-Tudy et d'Audierne s'explique par l'exploitation de cultures marines sur la rivière de Pont-l'Abbé et le Goyen.





# 5. SUIVI DU CONTRAT DE CONCESSION PÊCHE

Depuis 2018, le Syndicat mixte a confié la gestion des activités portuaires liées aux 7 ports de pêche à la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Bretagne Ouest (CCIMBO). La DSP (délégation de service public) a été signée pour 8 ans, jusqu'au 31/12/2025. Depuis la mise en œuvre de la DSP, la baisse régulière des apports de poisson, non compensée par des hausses de tarifs, a fragilisé le modèle économique de gestion. Des difficultés complémentaires sont venues s'ajouter avec la crise sanitaire COVID et la hausse du coût des énergies.

## Les chiffres-clés 2023

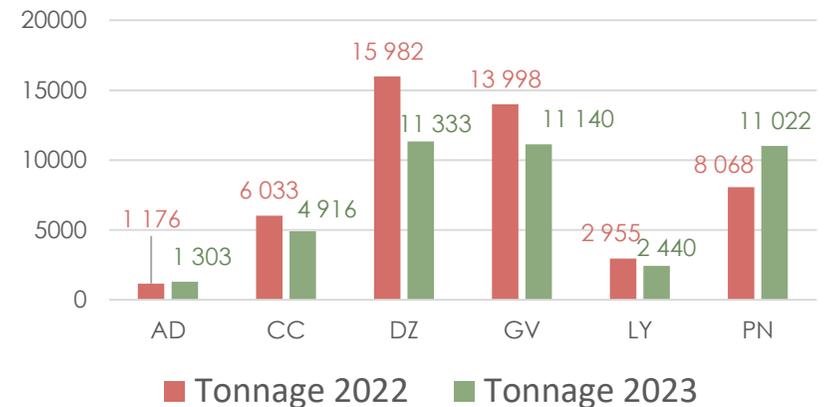
L'année 2023 est marquée par une baisse massive des apports. **42 154 tonnes débarquées pour 134 M€** sous criée et hors criée en Cornouaille, soit - 12,57 % en tonnage et - 15 % en valeur par rapport à l'année 2022.

Le mauvais temps du début d'année, la grève en mars, une saison plus faible de thon, en tonnage et en prix, ont contribué à cette baisse.

Le poulpe reste abondant, mais est remonté de Concarneau (qui baisse de - 18,5 % en volume) vers Audierne, où la criée dépasse les 1 100 T, + 10,8 % et 11,8 M€ de ventes, au total.

Le poisson bleu était moins présent à Douarnenez (- 29 % en volume au total) qu'à Saint-Guérolé - Penmarc'h, qui dépasse les 11 000 T, + 36,6 % en volume, mais pour une valeur en baisse de 5,65 %.

Volumes débarqués en tonnes  
criée et hors criée



En 2023, le tonnage est **de 42 154 Tonnes** en baisse de - 12,57 % / 2022 (- 6058 T) pour l'ensemble des criées

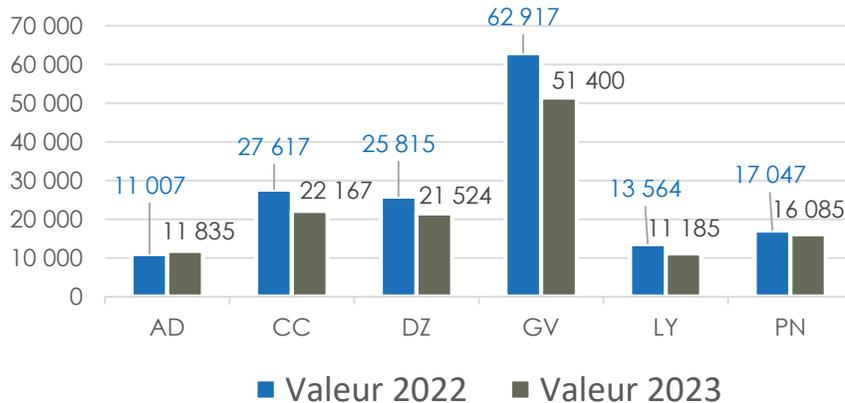
# 5. SUIVI DU CONTRAT DE CONCESSION PÊCHE

## L'impact du Plan d'Accompagnement Individuel (PAI) sur les tonnages

L'impact important vient du PAI. Avec le départ de 21 bateaux (17 Guilvinec-Léchiagat et 4 Loctudy) il explique en grande partie l'accélération de cette baisse massive des apports :

- la criée du Guilvinec-Léchiagat perd 20,4 % en tonnage et 18,3 % en valeur
- La criée de Loctudy perd 17,4 % en tonnage et 17,5 % en valeur

Ventes en k€  
criée et hors criée



En 2023, la valeur des ventes s'élève à **134 M€** en baisse de - 15 % / 2022 (- 23,7 M€) pour l'ensemble des criées

Le Pays Bigouden est le secteur de la Cornouaille qui subit le plus fort préjudice de cette crise. En effet, les baisses conséquentes s'enregistrent sur les port de Loctudy, Saint-Guérolé - Penmarc'h et le Guilvinec.

Ports	2022	2023	Variation
Guilvinec-Léchiagat	13 617 T	10 889 T	-20%
Loctudy	2 766 T	2 222 T	-20%
Saint-Guérolé - Penmarc'h	1 137 T	871 T	-23%
Total	32 702 T	29 236 T	-11%

### ➤ Fin 2023 la flotte des ports de Cornouaille comprend :

- ✓ 241 navires de – de 12 m
- ✓ 62 navires de 12 à 16 m
- ✓ 73 navires de 16 à 25 m
- ✓ 18 navires de + de 25 m

### ➤ Nombre de marins : 1 551, soit 30 % des marins bretons

### ➤ 230 acheteurs réguliers sous criée

# 5. SUIVI DU CONTRAT DE CONCESSION PÊCHE

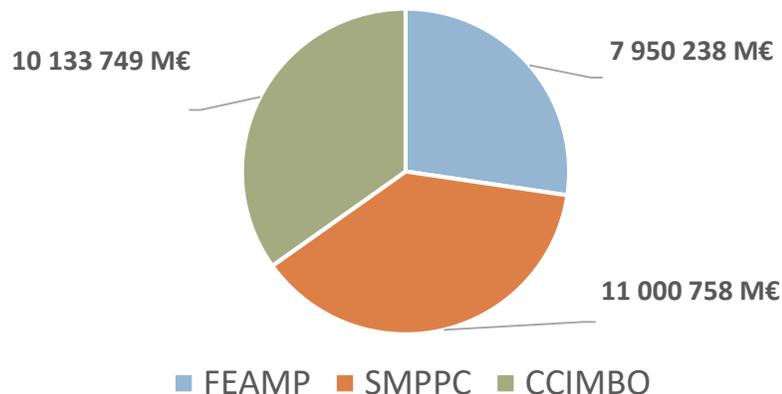
## Les Comités de suivi de la DSP

Conformément à l'article 49 du contrat de DSP, un Comité de suivi de la délégation a été créé en 2018.

Il se réunit au minimum deux fois par exercice. Deux comités de suivi se sont tenus en 2023 : les 17 mai et 27 octobre.

Ils ont permis la validation de l'actualisation du programme d'investissements 2023, le suivi de l'impact du PAI, du coût de l'énergie, ainsi que l'examen des tarifs et budget primitif 2024, qui sera revu à la suite de l'avenant 2 au contrat.

DSP – Période 2018-2022  
Financement des investissements



Depuis le démarrage de la concession (2018/2022), 29 M€ ont été investis dans les criées, dont 38 % financés par le Syndicat mixte, 37 % la concession, 27 % par les fonds européens, nationaux et régionaux. Pour la période 2023, le programme d'investissement prévoit d'apporter 10,2 M€ de financements complémentaires. En 2023, 4 514 998 k€ ont été investis dans les ports.

Les niveaux d'investissement suivants ont été engagés sur chacune des places portuaires :

<b>Douarnenez</b> : 1,2 M€	<b>Loctudy</b> : 500 k€
<b>Audierne</b> : 200 k€	<b>Lesconil</b> : 8 k€
<b>Concarneau</b> : 1 M€	<b>Le Guilvinec</b> : 1,3 M€
<b>Saint-Guénolé - Penmarc'h</b> : 221 k€	

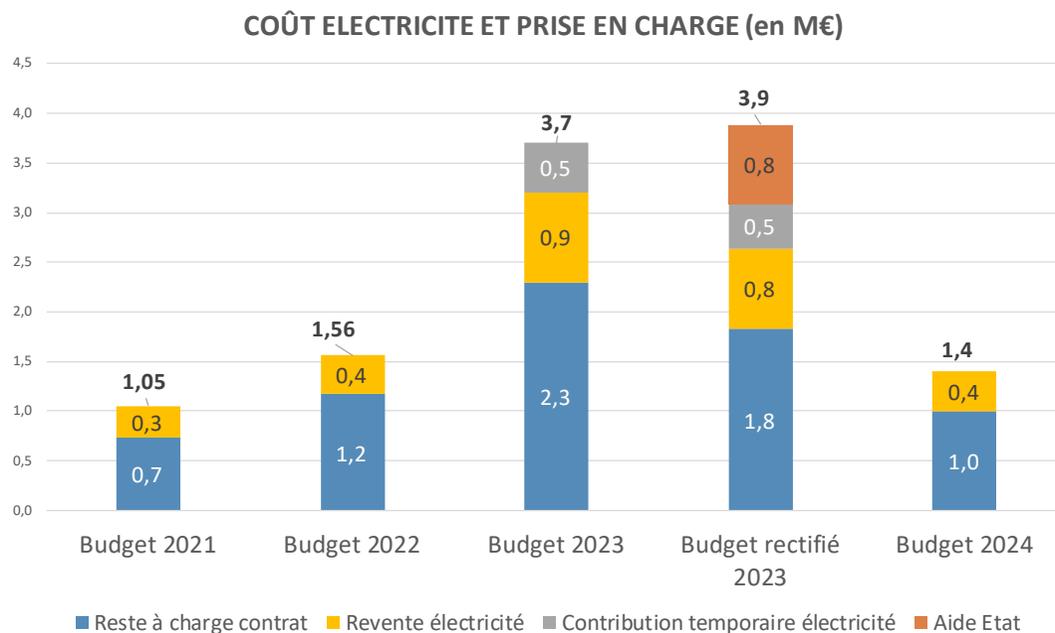
Dans le cadre du contrôle des concessions (code des transports et ordonnance n° 2016-65 du 29/01/2016) ont été approuvés :

- Les tarifs 2024 lors du Comité syndical de décembre 2023 après concertation (Conseils portuaires) **avec plafonnement de la hausse à 2 % et suppression de la taxe contribution électricité**
- Le rapport annuel 2022 du délégataire lors du Comité syndical de décembre 2023.

# 5. SUIVI DU CONTRAT DE CONCESSION PÊCHE

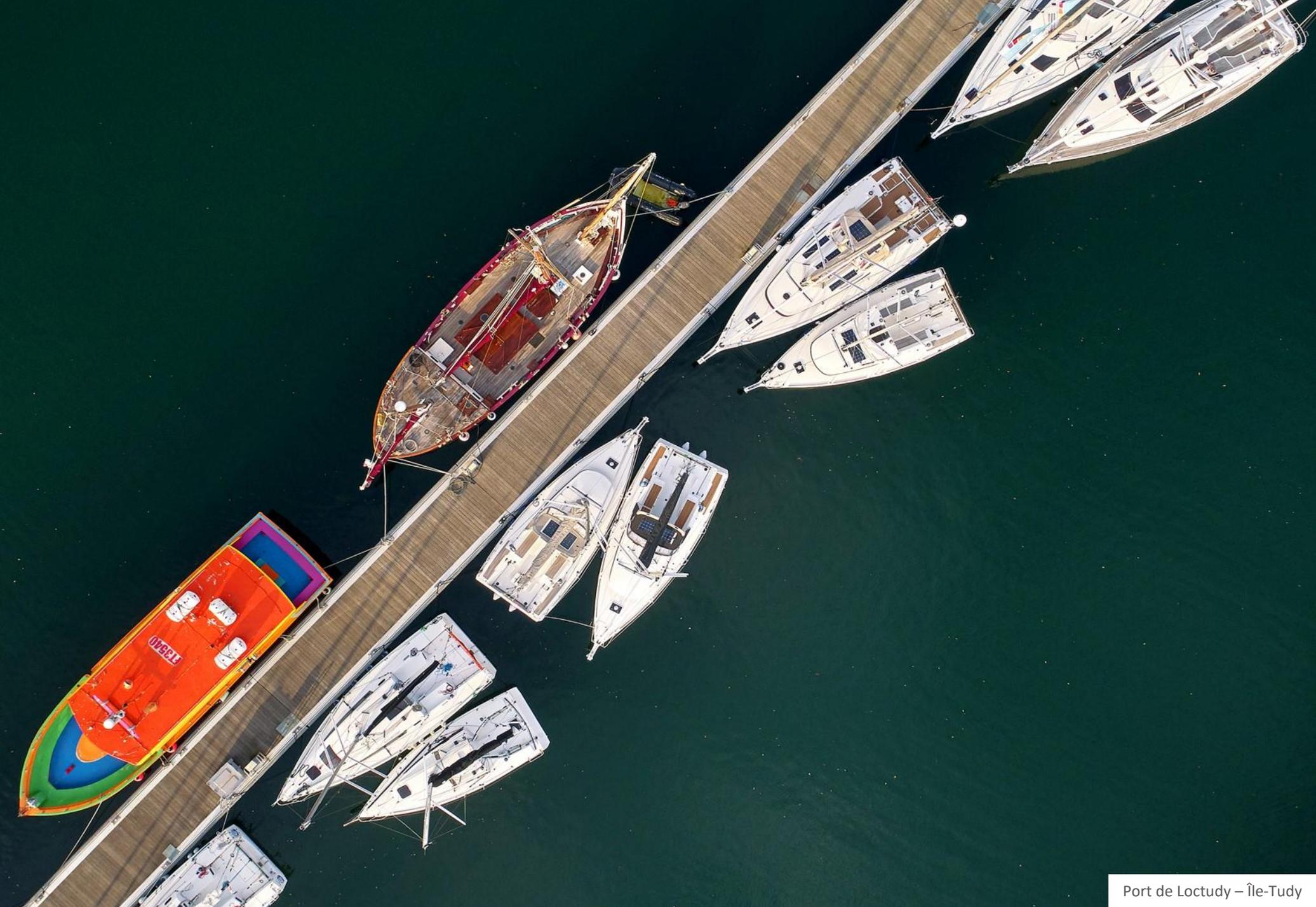
Face aux difficultés, 2023 a été l'année pour rechercher un nouvel équilibre économique à la DSP, d'une part en apportant des fonds financiers à la DSP, d'autre part en posant des hypothèses d'ajustement structurel.

Sur la période 2018-2022, l'équilibre financier de la DSP a été fragilisé par les conséquences de la crise Covid et par la hausse du coût des énergies. En effet, dans une année normale, le poste des dépenses énergétiques s'élève entre 1 et 1,5 M€. Sur 2023, la dépense a atteint près de 4 M€ (cf. graphique). Pour compenser ces pertes subies et imprévisibles, une indemnité prévue par la loi au titre de l'imprévision a été versée pour 1,5 M€, à la suite d'une analyse financière conjointe.



Par ailleurs, les investissements sur cette même période ayant été supérieurs au montant prévu au contrat, une subvention complémentaire de 2 M€ - qui viendra en déduction de la valeur nette comptable des biens en fin de contrat - a été accordée à la CCIMBO. Cette décision a donné lieu à un premier avenant au contrat de DSP adopté au comité syndical du 5 octobre 2023.

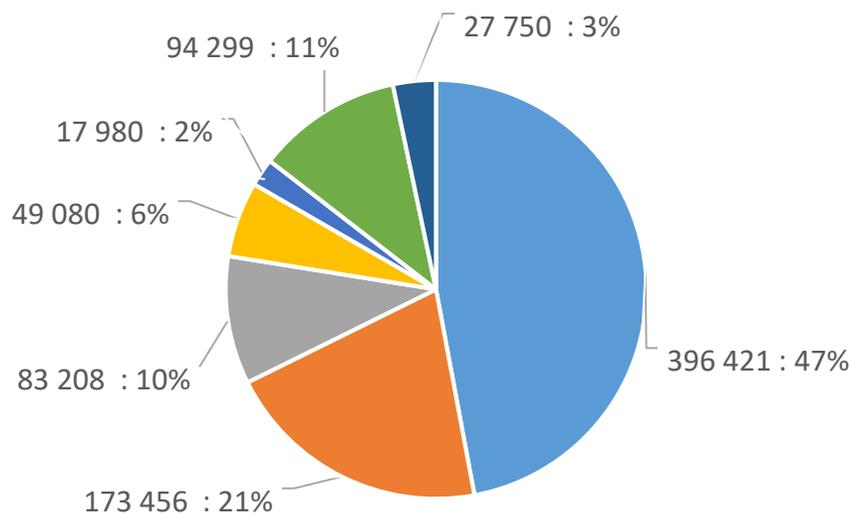




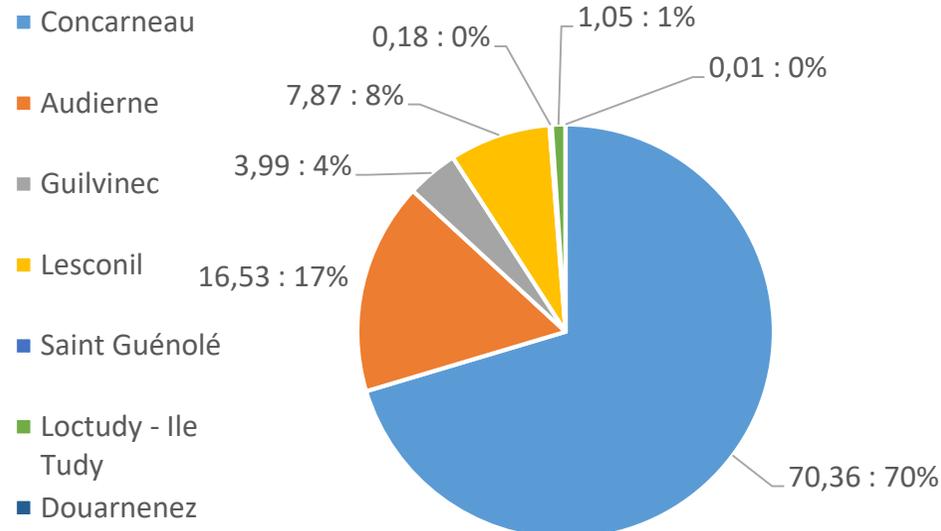
# 6. ACTIVITÉ DE LA PLAISANCE - 2023 MITIGÉE

Un bilan d'activité plaisance mitigé en raison de la météo estivale pluvieuse et d'un mauvais mois de juillet sur quasiment l'ensemble des ports. Pour Audierne, Le Guilvinec-Léchiagat et Lesconil, le nombre d'escales entre le 1<sup>er</sup> janvier et 31 août a baissé de - 3 % et le nombre de nuitées est quasiment stable + 1 %. Au port de Concarneau, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août, le nombre d'escales a baissé de - 2 % mais le nombre de nuitées a augmenté de + 17 %. Le bilan annuel est compensé par les très bons mois de mai et juin qui atténuent en partie les pertes de l'été. Les ports de Concarneau et d'Audierne restent « les locomotives » des ports avec respectivement pour l'escale 70 % et 17 % des recettes (87 % à eux 2), et 47 % et 21 % des recettes des contrats annuels (68 % à eux 2).

Montant des recettes 2023 par port  
(contrats annuels et hivernages)



Montant des recettes 2023 par port  
(escales)



## 6. ACTIVITÉ DE LA PLAISANCE - LE SPIC

Le secteur des activités de la plaisance est géré au sein du Syndicat mixte sous la forme d'un SPIC (service Public Industriel et Commercial). Il s'agit d'une forme de gestion de service public soumise principalement aux règles de droit privé. Un SPIC se caractérise par une relation marchande entre un prestataire de services et un usager ou entre un fournisseur et un bénéficiaire. Dans le cas du Syndicat mixte, le SPIC dispose d'un effectif dédié de 8 salariés de droit privé, d'un budget affecté et d'une personnalité morale propre en recourant à un conseil d'exploitation formé de 18 membres qui rendent des avis sur les orientations opérationnelles.

Le SPIC dispose de 2 506 emplacements dont 1 908 sont liés à des contrats annuels. Par ailleurs, il existe une forte demande non satisfaite avec 1 200 demandes en attente et en premier lieu à Concarneau.

	Contrats annuels	Listes attente	Nouvelles attributions	Taux de renouvellement
Audierne	337	161	17	5%
Saint-Guérolé - Penmarc'h	88	8	1	1%
Guilvinec - Léchiagat	287	113	5	2%
Lesconil	224	52	8	4%
Loctudy - Île-Tudy	238	34	4	2%
Concarneau	734	755	15	2%

Le périmètre de la régie concerne l'exploitation de la plaisance des ports : Audierne, Douarnenez, Saint-Guérolé - Penmarc'h, Guilvinec - Léchiagat, Lesconil, Loctudy - Île-Tudy, Concarneau; soit un ensemble de 2 506 emplacements. Le port de Plaisance de Loctudy est concédé à la commune par une DSP. Le Syndicat mixte gère quelques espaces « Plaisance » dans le port de pêche.

# 6. ACTIVITÉ DE LA PLAISANCE - CA 2024 DU SPIC

Malgré une saison mitigée, le résultat financier 2023 est bon, notamment du fait du versement exceptionnel d'un produit de 475 k€ par la commune de Concarneau lors du transfert du port en 2022.

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
		CREDITS OUVERTS (BP + DM)	REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres émis inclus rattachement de charges)	CREDITS OUVERTS (BP + DM)	REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres émis)
DEPENSES	Réelles	1 900 897,21 €	1 298 669,45 €	639 624,88 €	231 323,35 €
	D'ordre	171 529,90 €	171 529,90 €	13 278,86 €	13 278,86 €
	<b>Total</b>		<b>1 470 199,35 €</b>		<b>244 602,21 €</b>
RECETTES	Réelles	2 059 148,25 €	2 016 531,14 €	364 002,23 €	244 747,40 €
	D'ordre	13 278,86 €	13 278,86 €	171 529,90 €	171 529,90 €
	<b>Total</b>		<b>2 029 810,00 €</b>		<b>416 277,30 €</b>
<b>Résultat de l'exercice 2023 par section</b>			<b>559 610,65 €</b>		<b>171 675,09 €</b>
Résultat antérieur reporté			0,00 €		+ 117 371,61 €
<b>Résultat de clôture</b>			<b>559 610,65 €</b>		<b>289 046,70 €</b>

Résultat 2023 de la section de fonctionnement :

**+ 559 610,65 €**

Résultat de l'exercice (solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'exercice) auquel on ajoute celui de l'exercice précédent pour obtenir le résultat cumulé.

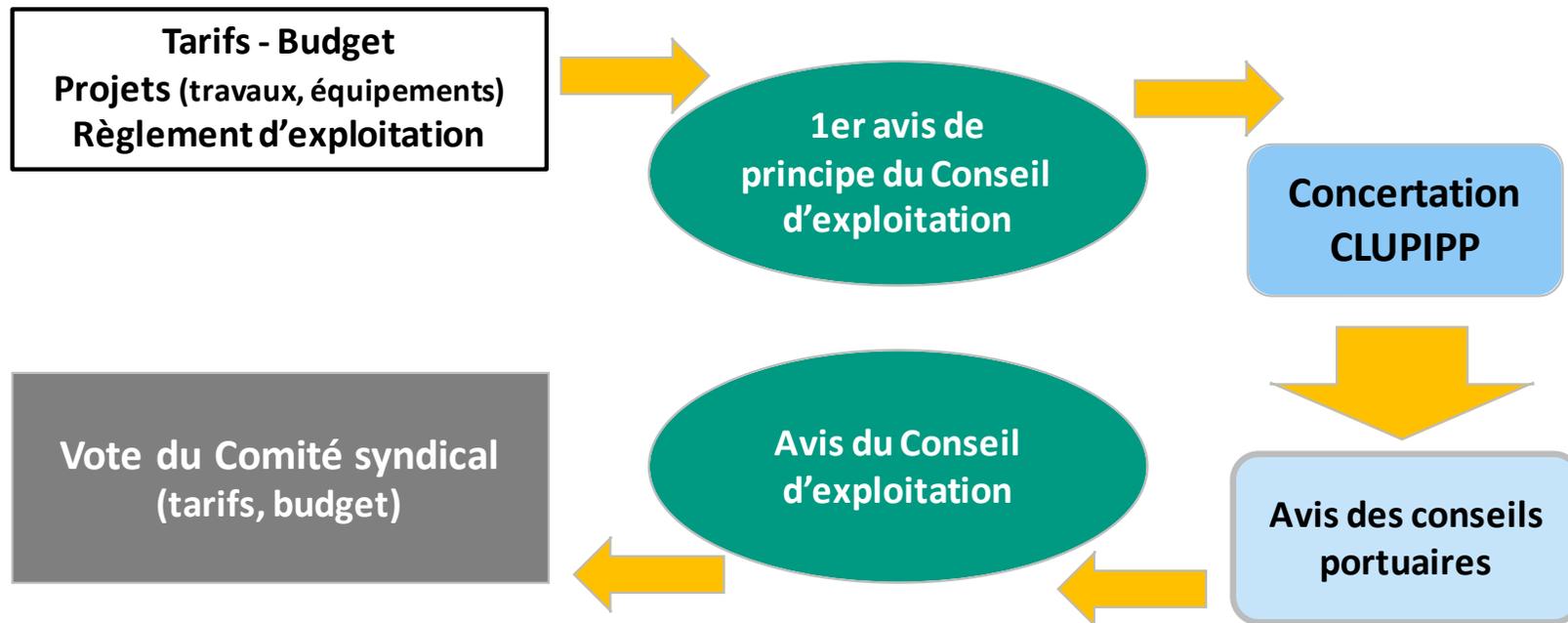
Solde d'exécution de la section d'investissement :

**+ 246 955,84 €**

Solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice auquel on ajoute le besoin de financement ou l'excédent de la section de l'exercice précédent et le solde des restes à réaliser.

# 6. ACTIVITÉ DE LA PLAISANCE - DÉCISION

Le SPIC est doté d'une personnalité morale où intervient un Conseil d'exploitation. Ce dernier vise les projets de décision sur les tarifs, le budget et les projets du SPIC. Chaque année une concertation est organisée auprès des CLUPIPP, complétée d'une consultation auprès des conseils portuaires deux fois par an.



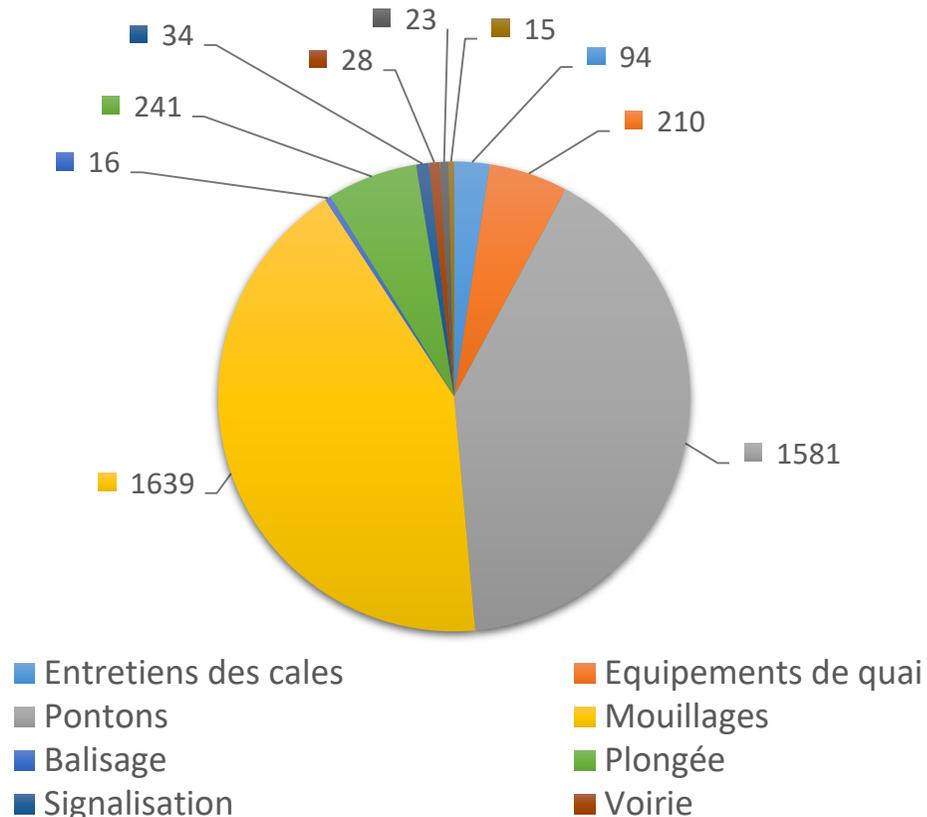
## Principales décisions tarifaires sur 2024

- + **6,50 %** : contrats annuels pour tenir compte inflation, charges RH
- + **2 %** : escales et contrats saisonniers
- Tarif association nautique du port (+ 5 % du tarif soit 80 % de remise)
- Manifestations nautiques : 50 % des tarifs escales
- Audierne : Tarifs ponton, mouillage et escales : + **2,4 %** pour remplacement des équipements

# 6. ACTIVITÉ DE LA PLAISANCE - MAINTENANCE

Les infrastructures des ports de plaisance nécessitent une maintenance régulière pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Le SPIC recourt ainsi aux prestations des agents de la régie du Syndicat mixte afin d'intervenir en réparation sur les pontons, les équipements de quai, les mouillages, les changements de chaines. Ce sont ainsi 3 881 heures qui ont été consacrées par les agents.

Heures de travaux effectuées par activité



Le budget du SPA perçoit également des contributions du SPIC au titre du coût RH des personnels mutualisés intervenant sur la plaisance et des opérations mixtes qui ont été portées par le SPA (Interventions sur ponton, cale de carénage Poulgoazec, ponton quai Pelletan Audierne...).

Contributions financières du SPIC au SPA :

- 2019 = 159 032 €
- 2020 = 170 365 €
- 2021 = 183 496 €
- 2022 = 205 976 €
- 2023 = 208 269 €

# 6. ACTIVITÉ DE LA PLAISANCE - ENVIRONNEMENT

Début juillet 2023, dans l'anse de Kersaux à Concarneau, 50 mouillages écologiques ont été installés : 45 mouillages pour des bateaux de 9 m maximum, réservés aux clients annuels, 5 mouillages sont destinés à l'escale (4 pour des navires de 12 m maxi et un pour 1 navire allant jusqu'à 20m).

Sur le site NATURA 2000 des « Dunes et côtes de Trévignon » poussent des herbiers de zostères

## MOUILLAGES ÉCOLOGIQUES DANS L'ANSE DE KERSAUX AU CABELLOU

### Les herbiers de zostère : un habitat sensible

**Mouillages classiques**

**Mouillages écologiques**

**Vous êtes ICI**

**Impact du ramage**

### PRAIRIE SOUS-MARINE DE PLANTES À FLEURS

- Hot spot de biodiversité** : Plus de 500 espèces présentes dans un herbier
- Purification de l'eau** : Fixation des sédiments en suspension
- Réservoir naturel de carbone**
- Stabilisation des fonds et protection contre l'érosion du littoral** : fixation du sédiment par les racines et atténuation de la houle et du courant par les feuilles
- Zone refuge** : à l'abri des prédateurs, des vagues et du courant
- Support de vie**
- Zone de reproduction, de ponte et de nurserie**
- Ressource alimentaire**
- Habitat protégé** à l'échelle européenne
- Ponte de seiche**
- Microalgues et animaux fixes**
- Anémone**
- Limbe**
- Rachis**

**L'OBJECTIF** est de permettre aux herbiers de zostères présents dans la zone de se développer et de s'étendre. Ces installations innovantes favorisent leur prolifération car elles ne raguent pas les fonds contrairement aux chaînes auparavant utilisées.

**UN MOUILLAGE ÉCOLOGIQUE C'EST QUOI ?**  
C'est un mouillage avec une conception innovante qui ne raguent pas le fond et ne détériore pas l'habitat. Il est écologique car il va permettre aux herbiers de zostère et à l'écosystème qui l'entoure de s'étendre.

**UN HABITAT SENSIBLE À PRÉSERVER**  
Afin de préserver cette richesse locale, il était essentiel d'adapter les lignes de mouillages où la présence d'herbiers a été constatée, de manière à ce qu'elles impactent le moins possible les fonds marins. Ces herbiers de zostères sont situés sous l'isobathe 0 des cartes marines, c'est-à-dire en dessous du niveau de la plus basse mer, et donc constamment immergés.

**Sèche commune**

Crédits photos : Mathieu Pasquillé et Syndicat mixte des ports de Cornouaille

marha  
Mouillage Anchoise  
EUROPE  
OFB  
OFB  
OFB

Ce projet est financé par l'Union européenne dans le cadre du projet LIFE Natura et est porté par le Syndicat mixte des ports de plaisance de Cornouaille avec le soutien technique et financier de l'Office français de la biodiversité.

# 6. ACTIVITÉ DE LA PLAISANCE - TRAVAUX

## Lesconil : construction d'une capitainerie / bureau du port

Ce projet vise à doter le port de Lesconil d'un bâtiment faisant office de capitainerie et de bureau du port de plaisance. Ce bâtiment, d'une surface de 120 m<sup>2</sup>, sera équipé d'un bureau d'accueil, d'une salle de réunions, de vestiaires pour les agents portuaires, de locaux techniques et de sanitaires pour les plaisanciers (6 douches, 6 WC).

Après l'obtention du permis de construire en 2022, un premier appel d'offres travaux a été lancé en 2023 mais s'est révélé infructueux. Un deuxième appel d'offres a été lancé en fin d'année 2023, avec pour objectif un démarrage des travaux au deuxième trimestre 2024.

Montant estimé de l'opération : **592 k€ HT**

Ce projet bénéficie de subventions de la Région Bretagne à hauteur de 212 358 €, de l'Etat au titre des « Ports exemplaires » à hauteur de 94 400 €, et d'une subvention de la commune de Plobannalec - Lesconil à hauteur de 60 000 €.



# 6. ACTIVITÉ DE LA PLAISANCE – PROJETS EN ÉTUDES

Les demandes exprimées par des plaisanciers pour obtenir des places dans les ports sont nombreuses. La liste d'attente fait valoir plus de 1 200 demandes, soit la moitié de la capacité totale d'emplacements disponibles. Par ailleurs, l'évolution des gabarits vers des navires plus larges et plus longs demande des ajustements des emplacements existants, ce qui conduit à en réduire le nombre. Enfin, les demandes sont plus nombreuses pour obtenir des places aux pontons et moins aux mouillages. C'est dans ce contexte que le Syndicat mixte conduit des études pour optimiser les capacités d'accueil dans les ports de Concarneau, d'Audierne et du Guilvinec-Léchiagat où les attentes exprimées sont les plus nombreuses.

## Projets de développement de la plaisance Concarneau / Audierne / Guilvinec - Léchiagat

Ces projets ont pour objectifs :

- D'augmenter le nombre de places sur pontons
- De diversifier l'offre avec des niveaux de service différenciés
- De moderniser les équipements portuaires (catways, sanitaires, ...)
- D'améliorer la prise en compte des aspects environnementaux et notamment l'obtention du label « Ports Propres »

L'appel d'offres de maîtrise d'œuvre du projet d'Audierne s'est déroulé en 2023 et a abouti à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupement SCE/CREOCEAN/GEOTEC en décembre 2023. Les études techniques et environnementales se dérouleront en 2024 et 2025, et les travaux débuteront en 2026 pour une mise en service en 2027. Pour les projets du Guilvinec et de Concarneau, les études de programme se poursuivent avec une mise en service à l'horizon 2026/2029 selon les projets.

# 6. ACTIVITÉ DE LA PLAISANCE



Concarneau



Audierne



Le Guilvinec - Léchiagat

Attentes de places dénombrées en liste d'attente en 2023 :

- Concarneau : 755
- Audierne : 161
- Le Guilvinec - Léchiagat : 113

# 6. PLAISANCE – LES TRAVAUX COURANTS

L'ensemble des travaux effectués par les agents de la régie concourent à la bonne tenue des ouvrages dont l'épreuve des tempêtes constitue des tests en conditions réelles.

Quelques exemples courants d'interventions	
<b>Le Guilvinec – Léchiagat :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mise en place d'un rack à annexes</li><li>➤ Installation de marches antidérapantes sur ponton</li></ul>
<b>Audierne :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Enlèvement des anciens corps-mort abandonnés</li><li>➤ Bandes réfléchissantes sur la première perche bâbord du chenal</li></ul>
<b>Saint-Guérolé - Penmarc'h :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Remplacement des bouées et chaines</li><li>➤ Grattage des moules sous pontons par plongeurs</li></ul>
<b>Île-Tudy :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Installation d'une échelle au bout de la cale et défenses d'accostage</li><li>➤ Création de mouillage pour escales</li></ul>
<b>Douarnenez :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Changement d'échelles et mise en place de crosses</li><li>➤ Mise en place de plaques sur les anciennes niches d'échelle</li></ul>
<b>Lesconil :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mise en place d'un inter-crépuscule, ponton proche bureau du port</li><li>➤ Remplacement du ponton du centre nautique</li></ul>
<b>Concarneau :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Remplacement chaîne de pontons (achat réalisé, travaux en cours)</li><li>➤ Pointage des positionnements des mouillages sur fichier GPS + marquage</li></ul>





# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Le patrimoine du Syndicat mixte est composé d'ouvrages maritimes, d'immobilier bâti et non-bâti. L'ensemble de ce patrimoine nécessite des interventions en maintenance et en amélioration. Les travaux liés à ces interventions sont répertoriés dans un PPT (Plan Pluriannuel des Travaux) qui totalise plus de 100 M€ pour des réalisations échelonnées sur 10 ans.

Le patrimoine du Syndicat mixte en chiffres :

## Ouvrages maritimes

- 176 ouvrages portuaires, dont :
  - ✓ 50 ouvrages d'accostage
  - ✓ 24 ouvrages de défense
  - ✓ 31 cales
  - ✓ 33 murs ou perrés de soutènement
  - ✓ 26 pontons
  - ✓ 5 ouvrages de balisage
  - ✓ 7 divers
  
- 15 000 m de chaines et 650 bouées

## Bâtiments et voirie

- 7 criées ou anciennes criées pour une surface totale de 50 000 m<sup>2</sup> (dont les travaux incombent au Syndicat mixte)
  
- 4 bureaux du port (plaisance)
  
- 4 capitaineries (police portuaire)
  
- Des voiries et terre-pleins à entretenir sur les 7 ports

# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Pour réaliser ses travaux, le Syndicat mixte engage des études de maîtrise d'œuvre qu'il réalise lui-même mais qu'il peut aussi sous-traiter suivant la complexité des travaux et des études à conduire. De même, il peut effectuer des travaux directement via sa régie composée de 16 personnes, dont des plongeurs mobilisés sur certaines interventions.

## Les travaux en régie

- Audierne : Mise en place de marches sur le bassin des viviers
- Concarneau : Réparation des 30 échelles des pontons plaisance de l'avant-port
- Léchiagat : Réfection du trottoir des annexes
- Lesconil : Sortie et mise à l'eau des pontons plaisance
- Saint Guénolé : Réfection d'un bloc de protection sur le mur barrage

## Les travaux externalisés

### Infrastructures portuaires :

- Audierne :
  - ✓ Construction d'une cale sur le terre-plein de Poulgoazec
  - ✓ Réfection des quais Jean Jaurès et de l'Europe
  - ✓ Dragage du chenal d'accès
- Concarneau :
  - ✓ Réfection du môle de la Croix
  - ✓ Remplacement de chaînes de pontons plaisance
- Le Guilvinec :
  - ✓ Réfection du môle des Pierres noires

## Les projets en études

### Infrastructures portuaires :

- Audierne: Confortement du musoir du Raoulic
- Concarneau : Réfection des quais d'Aiguillon et Pénéroff
- Douarnenez / Loctudy / Lesconil : Remplacements de pontons
- Douarnenez : Remplacement des équipements de quai et renforcement du môle du Flimiou

### Bâtiments :

- Le Guilvinec : Réfection des toitures de la criée
- Audierne : Réfection des toitures de la criée
- Loctudy : Réfection des toitures de la criée
- Concarneau : Modernisation de la criée, réaménagement de l'étage et réfection des toitures
- Lesconil : Construction d'une Capitainerie / Bureau du port
- Siège : Réaménagement du bâtiment « accueil »

### Développement de la plaisance à Audierne, au Guilvinec et Concarneau



Digue de Saint-Guérolé – Penmarc'h

# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

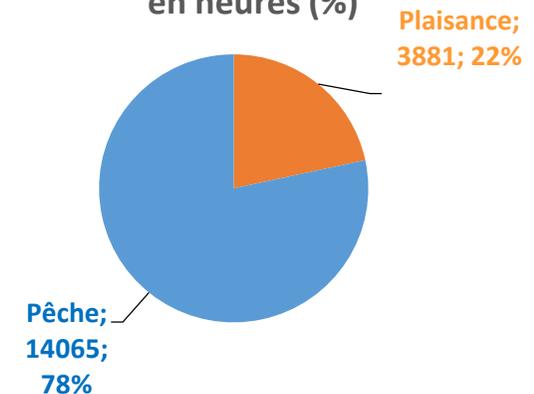
La régie de travaux du Syndicat mixte, composée de 16 agents, réalise l'entretien et la maintenance des ouvrages maritimes et des équipements portuaires.

Avec **360 interventions** et **18 000 heures de travail en 2023**, l'équipe s'est fortement mobilisée sur :

- **Les travaux sur les équipements de quais**, en vue notamment de l'entretien et du remplacement des défenses de quais en chapelet de pneus : **17 % soit 3 100 heures**;
- **Les travaux d'entretien des pontons** : **13 % soit 2 300 heures**;
- **Les travaux d'entretien des mouillages**, pour la plaisance notamment : **10 % soit 1 700 heures**;
- **Les travaux d'entretien des cales** : **9 % soit 1 700 heures**. Le temps consacré à l'entretien des cales a augmenté de 60 % en 2023 par rapport à 2022. En effet, l'interdiction de l'utilisation de l'eau de Javel sur les cales contraint la régie à intervenir plus fréquemment sur les cales (nettoyage au karcher ou par application de produits biocides). Ce constat a poussé le Syndicat mixte à développer un chariot de nettoyage motorisé, dans le cadre d'un marché d'innovation. La livraison du matériel est prévue pour le premier trimestre 2024.

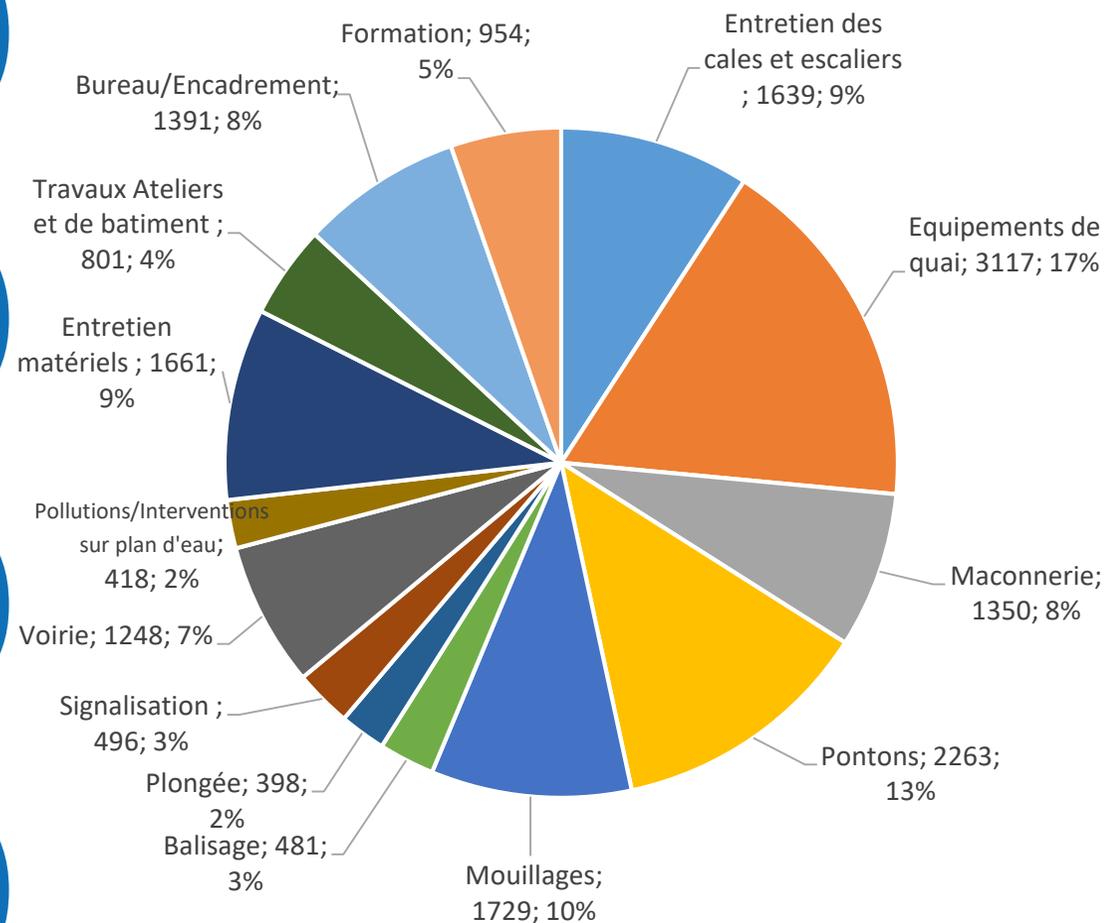
## Les travaux en régie

Répartition du temps de travail de la régie en 2023 en heures (%)



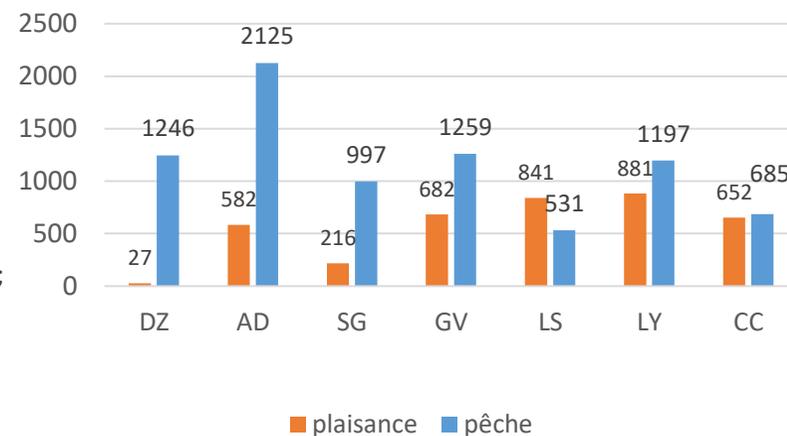
# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Répartition des heures travaillées par la régie en 2023 (heures ; %) – 18 000 heures au total



## Les travaux en régie

Temps passé par l'équipe régie sur les ports en heures  
11 920 heures au total



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Les travaux en régie

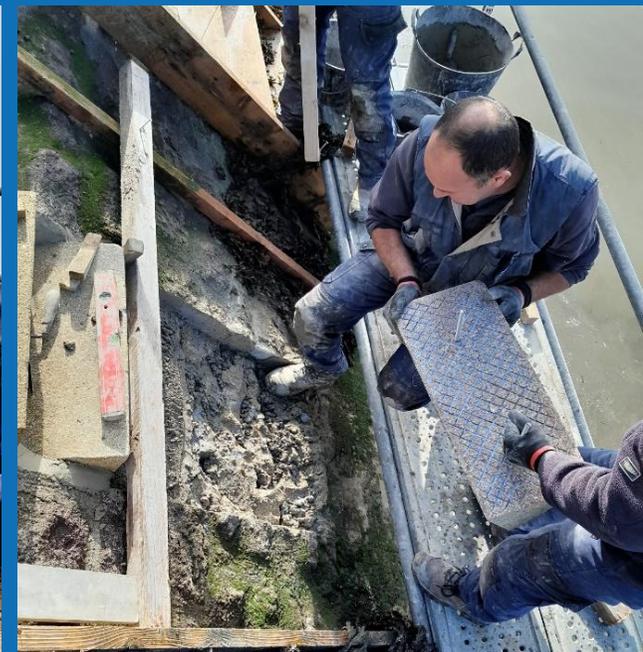
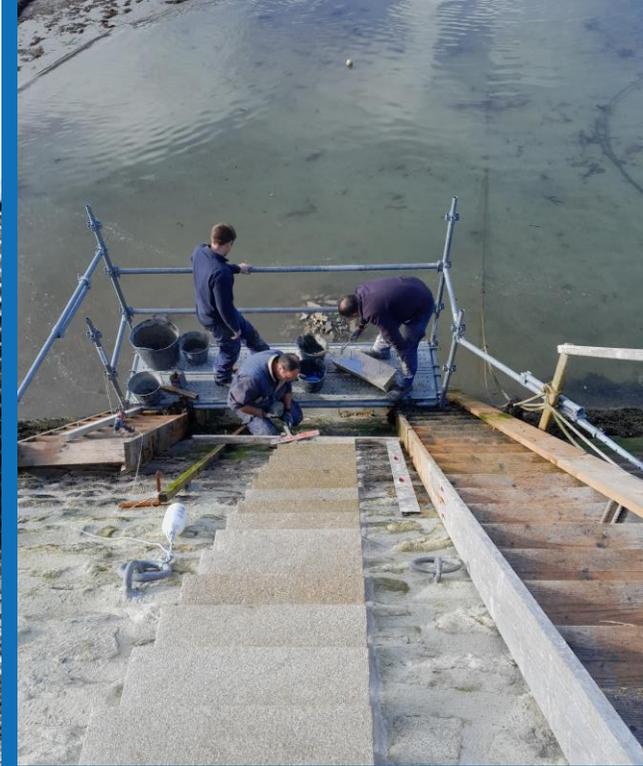
## **Audierne : Mise en place de marches sur le chemin de halage**

Après d'importants travaux de rejointoiement terminés en juin 2022, l'équipe régie est intervenue fin 2023 sur le chemin de halage du port d'Audierne pour l'équiper de 3 escaliers permettant aux plaisanciers d'accéder à leur bateau dans le bassin des viviers.

Ces 3 escaliers sont chacun composés de 27 marches en granit, afin de leur assurer une intégration architecturale dans ce site remarquable. Les marches en granit, d'une largeur de 60 cm, ont été réalisées sur mesure par le tailleur de pierres « Cornouaille Granit » de Plomeur.

Ces nouvelles marches ont été mises en œuvre de haut en bas, depuis un échafaudage fixé sur deux escaliers provisoires en bois, situés de part et d'autre du futur escalier.

Ces travaux ont mobilisé 3 agents en moyenne de septembre à décembre 2023, pour un total de 1 100 heures de travail (140 jours/agent).



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

## Concarneau : Réparation des 30 échelles des pontons plaisance

Les travaux en régie

Une inspection des 30 échelles de sécurité des pontons de l'avant-port de Concarneau avait mis en évidence une dégradation importante et généralisée de leur partie immergée, compte tenu d'un phénomène d'électrolyse.

Les éléments corrodés ont été remplacés par l'équipe des métalliers de la régie. Une anode sera mise en place sur chaque échelle, pour éviter que le phénomène d'électrolyse ne se reproduise.

Il aura fallu un total de 176 heures de travail (22 jours/agent) pour remettre en état les échelles.



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

## Léchiagat : Réfection du trottoir des annexes

Les travaux en régie

En janvier et février 2023, un trottoir de 100 m<sup>2</sup> a été réalisé par la régie entre le ponton escale de Léchiagat et la cale plaisance. Les travaux ont consisté en la mise en œuvre d'un béton teinté dans la masse et en la rehausse des enrochements de protection.

Ces travaux ont mobilisé 3 agents pendant 6 semaines.



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

## Lesconil : Mise à l'eau et sortie de l'eau des pontons plaisance

Les travaux en régie

Chaque hiver, les pontons plaisance du port de Lesconil sont sortis de l'eau afin qu'ils ne soient pas endommagés lors des tempêtes hivernales. Chaque année, l'équipe régie est donc mobilisée début novembre pour la sortie d'eau des pontons. Après que les réseaux d'eau et d'électricité aient été débranchés, les équipements sont grutés et stockés sur les terre-pleins situés à proximité. Courant mars, les pontons sont ensuite remis à l'eau pour le démarrage de la saison plaisance.

L'ensemble de ces interventions mobilise environ 4 agents sur 2x4 jours, pour un total de 256 heures de travail soit 32 jours par agent.



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

## Saint Guénolé : Réfection d'un bloc de protection sur le mur barrage

Les travaux en régie

En février et mars 2023, la régie est intervenue sur le mur barrage de la grande passe à Saint-Guénolé afin de procéder à la réfection d'un bloc de protection qui était endommagé. Après démolition du bloc en béton armé, un coffrage et un ferrailage ont été mis en place et le béton, transporté par dumper le long de l'ouvrage, a été mis en œuvre dans le coffrage.

Ces travaux ont mobilisé 3 agents pendant 4 jours.



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Les travaux en régie

## Autres travaux réalisés en 2023 :

### ➤ Audierne

- ✓ Pontons plaisance : entretien de catways, remplacement des lames de pontons et reprise de l'étanchéité des flotteurs (200 heures de travail pour 2 à 3 agents)
- ✓ Travaux de peinture sur les 2 espars tribord situés à proximité des pontons plaisance (36 heures de travail pour 2 agents)

### ➤ Concarneau

- ✓ Réparation de 5 profils d'ancrage de chaînes de pontons plaisance (24 heures de travail pour 1 agent)
- ✓ Réparation de profils de liaison de pontons suite à la tempête Ciaran (75 heures de travail pour 2 agents)

### ➤ Douarnenez

- ✓ Fabrication et mise en place de 10 crosses d'échelles (80 heures de travail pour 1 agent)

### ➤ Le Guilvinec-Léchiagat

- ✓ Remplacement de chaînes de mouillage plaisance (209 heures de travail pour 3 agents)

### ➤ Lesconil

- ✓ Remplacement de la rampe des annexes (100 heures de travail pour 1 agent)

# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

## Autres travaux réalisés en 2023 :

### Les travaux en régie

#### ➤ Loctudy – Île-Tudy

- ✓ Travaux sur lignes de mouillage
- ✓ Nettoyage (84 heures - 3 agents) et marquage de bouées (160 heures - 2 agents)
- ✓ Cale de l'Île-Tudy : fabrication/mise en place d'une échelle de quai équipée de défenses cylindriques et d'une main courante sur l'escalier du passeur (105 heures - 2/3 agents)
- ✓ Remplacement des chaines du ponton du navire Ar Gazec II (48 heures de travail - 3/4 agents)

#### ➤ Saint Guénolé

- ✓ Remplacement des chaines de mouillage de la ligne H (16 heures - 2 agents)

#### ➤ Tous ports

- ✓ Expérimentation de nouveaux systèmes de nettoyage de cales utilisant l'eau chaude et des cloches de nettoyage haute pression

#### ➤ Interventions récurrentes sur les ports

- ✓ Nettoyage des cales (1 fois/mois en moyenne) :  
(9 semaines - 3 agents)
- ✓ Nettoyage des bassins portuaires :  
(4 à 5 semaines par an - 4 à 5 agents)
- ✓ Fabrication d'échelles :  
(16 semaines - 2 agents)
- ✓ Remplacement des arrêteurs :  
(12 semaines - 2 agents)
- ✓ Changement de défenses :  
(17 semaines - 2 agents)
- ✓ Entretien voirie, terre-plein et réseaux :  
(13 semaines - 3 agents)

# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Pour mettre en œuvre ses travaux, le Syndicat mixte recourt aussi à des entreprises extérieures dans la cadre de commandes publiques.

## Audierne : Construction de la cale à Poulgoazec

Les travaux externalisés

Au cours du premier semestre 2023, le Syndicat mixte a réalisé d'importants travaux de construction d'une nouvelle cale, au Nord du terre-plein de Poulgoazec, sur la commune de Plouhinec.

Cette cale est intégrée dans l'emprise du terre-plein et est constituée de murs poids en béton accostables d'un côté, et surmontés d'une dalle en béton armé. Sa longueur est de 43 mètres et sa largeur de 12 mètres, avec une pente de 12 %. Elle permet l'accès à l'aire de carénage située sur le terre-plein de Poulgoazec ainsi que la mise à l'eau des bateaux de pêche et de plaisance.

Les travaux de génie civil, d'une durée de 5 mois, ont nécessité le terrassement de 3 000 m<sup>3</sup> de déblais et la mise en œuvre de 1 000 m<sup>3</sup> de béton.

Les travaux se sont achevés en juillet 2023 par des travaux de raccordement à la voirie du terre-plein.

Montant de l'opération: **850 000 € HT.**

Travaux réalisés par l'entreprise VINCI Construction Maritime et Fluvial et EUROVIA Vinci



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

## Audierne : Réparation des quais Jean Jaurès et de l'Europe

Les travaux externalisés

Construits par phases successives entre 1840 et 1894, les quais Jean Jaurès et de l'Europe sont des quais en maçonnerie, dont les joints présentaient une très forte dégradation.

Une opération de réfection de ces quais a donc été réalisée par le Syndicat mixte de septembre à novembre 2023. Elle a concerné une partie du quai Jean Jaurès, le quai de l'Europe, ainsi que la cale plaisance. L'opération de travaux a consisté à rénover et à renforcer les parements en maçonnerie et à remplacer les équipements de quais.

Montant de l'opération: **220 000 € HT.**

Travaux réalisés par l'entreprise **MERCERON Travaux Publics**





# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

## Audierne : Dragage d'entretien du chenal

Les travaux externalisés

Le chenal d'accès au port d'Audierne connaît un engraissement continu. Il est étroit et doit faire l'objet d'un entretien régulier (annuel), sans quoi l'accès au port serait compromis.

Comme chaque année, une campagne de dragage d'entretien a ainsi été organisée aux mois de mai et juin 2023 : 32 750 m<sup>3</sup> de sable ont été dragués et déposés sur le banc Fezer.

En fin d'année 2023, le marché à bons de commande dédié à ces travaux récurrents a été renouvelé.

Montant de travaux pour 2023 : **312 000 € HT**.

Travaux réalisés par l'entreprise MERCERON Travaux Publics



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Les travaux externalisés

## Concarneau : Réfection du môle de la Croix

Construit en 1900 et d'une longueur de 200 m, ce môle, qui fait aujourd'hui partie du patrimoine de Concarneau, abritait autrefois la flottille sardinière. Il avait été réparé en urgence en 2020 suite à un éboulement d'une partie de la muraille extérieure.

D'avril 2022 à Mars 2023, le môle de la Croix a fait l'objet d'une réfection complète. Toutes les maçonneries ont été rejointoyées et une partie de dallage, qui s'était affaissée au fil des ans, a été démontée et reconstruite, en réutilisant les pierres d'origine.

Le parement extérieur de la partie sud du môle, exposée à la mer, a été conforté par des tirants d'ancrage. Des pierres de couronnement de parapet et des marches d'escalier endommagées ont été remplacées par des pierres de granit neuves, taillées sur mesure et ancrées sur l'existant. Les échelles de quai, grilles et organeaux ont été refaits à neuf.

Montant de l'opération : **611 000 € HT**

Travaux réalisés par l'entreprise MARC SA



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Les travaux externalisés

## Concarneau : Remplacement de chaines des pontons plaisance

En novembre et décembre 2023, des travaux de remplacement de chaines ont été effectués sur les pontons plaisance de la porte au Vin (12 chaines de 30 mm) et de l'avant-port (27 chaines de 30 mm).

Le linéaire total remplacé représente 950 m.

Montant de la fourniture de chaines et manilles : **50 000 € HT**

Montant des travaux : **80 000 € HT**

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TETIS de Lorient.



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES EXTERNALISÉS

## Le Guilvinec : Réfection du môle-abri des Pierres Noires

Les travaux externalisés

Ce môle-abri est un ouvrage en maçonnerie, construit en 1900 afin de protéger l'entrée du port sur la rive Guilvinec.

Très exposé aux assauts de la mer, ce môle nécessitait une réfection complète. L'opération de travaux, qui s'est déroulée d'avril 2023 à janvier 2024, a permis de réaliser les travaux suivants :

- ✓ Rejointoiement de l'ensemble des maçonneries du môle,
- ✓ Réfection du dallage béton et maçonnerie,
- ✓ Remplacement d'échelles et pose de nouveaux garde-corps,
- ✓ Réfection de l'escalier du quai,
- ✓ Remise en peinture de l'extrémité du musoir.

Montant de l'opération : **459 000 € HT** dont 40 % d'aides de la région Bretagne

Travaux réalisés par l'entreprise MARC SA



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

## Audierne : Confortement du musoir du Raoulic

Les projets en études en 2023



L'extrémité du môle du Raoulic présente des désordres importants liés à un système de fondation inadapté. Plusieurs opérations de renforcement ont été menées dans le passé, mais n'ont pas permis de régler ces désordres de manière pérenne.

En 2023, des investigations géotechniques ont été réalisées afin de qualifier l'évolution de ces désordres. Ces investigations sont également un préalable à une étude de faisabilité pour le confortement de l'ouvrage, qui sera lancée en 2024.



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

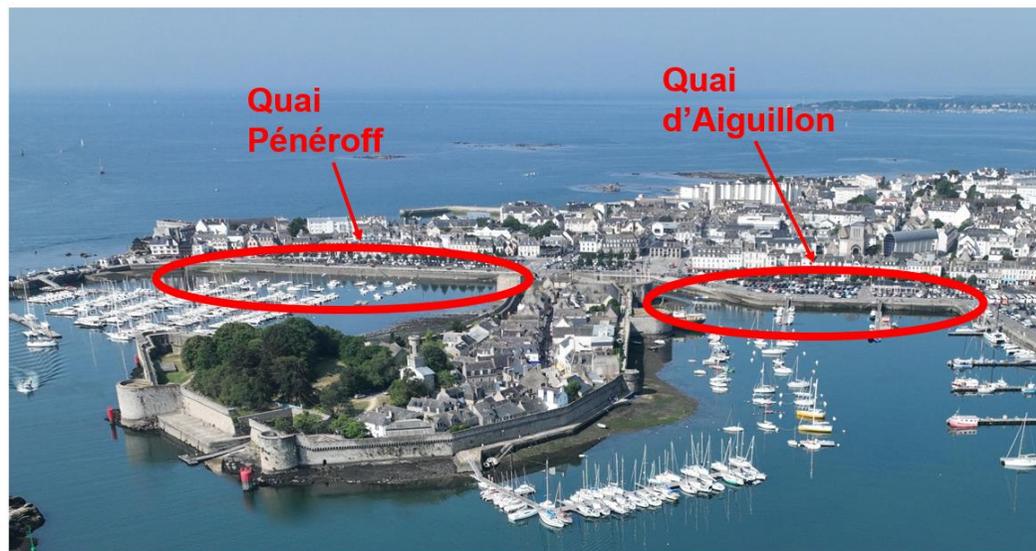
## Concarneau : Réfection des quais d'Aiguillon et Pénéroff

Les projets en études en 2023

Les quais d'Aiguillon et Pénéroff sont des ouvrages en maçonnerie de pierres de taille et moellons, construits entre 1815 et 1895. Afin d'entretenir ces quais anciens, une opération de travaux est prévue à partir de mi-2024 pour une durée d'un an.

Les études de maîtrise d'œuvre, menées en interne au Syndicat mixte et initiées en 2023, prévoient le rejointoiement et le confortement des quais en maçonnerie, la réfection des dallages de 2 cales (cale du Beffroi et cale Pénéroff) et le remplacement des échelles de quai.

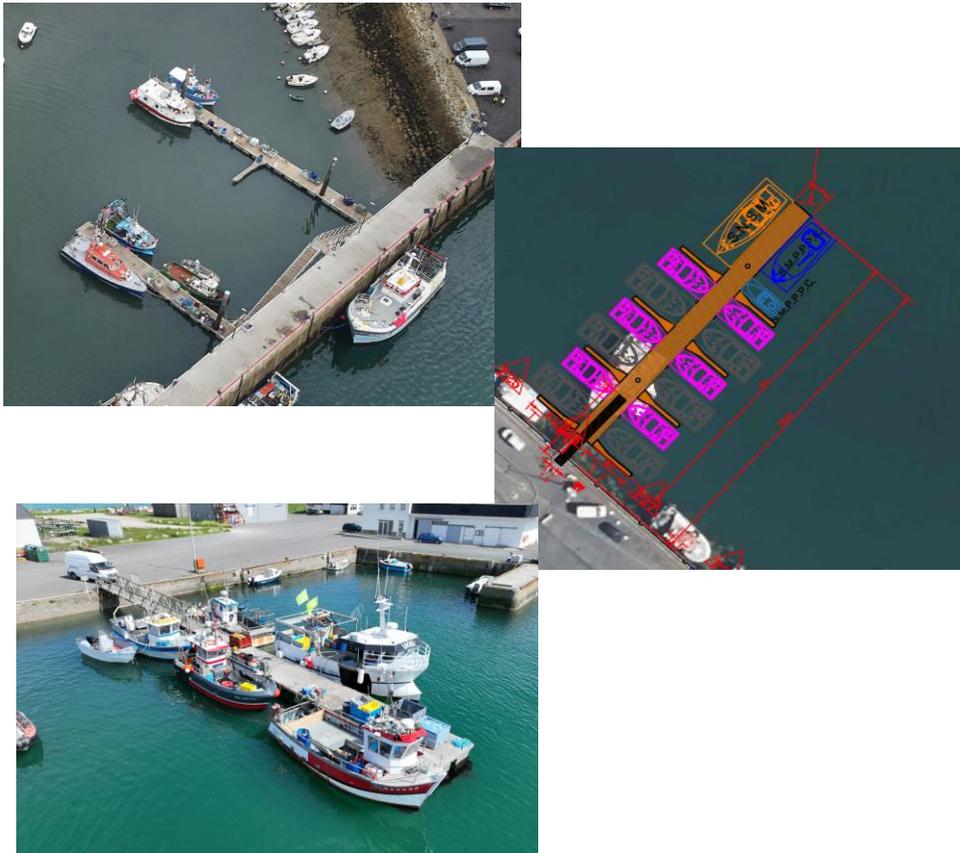
Montant de l'opération : **700 000 € HT**



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Les projets en études en 2023

## Douarnenez - Loctudy - Lesconil : Remplacement de pontons



En 2023, le bureau d'études interne du Syndicat mixte a travaillé sur le cahier des charges techniques pour le remplacement de 3 pontons sur les ports de Douarnenez, Loctudy et Lesconil.

Ces trois projets devraient aboutir sur des travaux à partir du second semestre 2024 pour un montant global de 910 000 € HT.

# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Les projets en études en 2023

## Douarnenez : Remplacement des équipements de quais

Cette opération de travaux, conçue en maîtrise d'œuvre interne, a pour objet la réfection des quais du port de Douarnenez.

Le programme de travaux prévoit notamment :

- Sur les quais de la criée et le quai Frigo : la réfection des couronnements de quai en béton armé et le remplacement des équipements de quais. Les défenses à pneus seront notamment remplacées par des défenses cylindriques.
- Sur la jetée et la cale du Rosmeur : la mise en place de nouvelles défenses de quai.

Le marché de travaux a été attribué à MERCERON Travaux Publics en décembre 2023. Les travaux devraient démarrer au deuxième trimestre 2024 pour une durée d'un an. Ils seront interrompus pendant la période estivale afin de garantir le bon déroulement des fêtes maritimes.

Montant total de l'opération : **1 250 000 € HT**



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

## Douarnenez : Renforcement du terre-plein du Flimiou

Les projets en études en 2023



Depuis plusieurs décennies, le terre-plein du Flimiou subit des fuites de matériaux liées à la nature sédimentaire du remblais qui le constitue et au mode de fondation du môle (construit sur des enrochements durant les années 1940). Le projet de remplacement du Slipway (construit en 1965) par un élévateur à bateaux moderne, nécessite que ces désordres soient traités afin de permettre la circulation de l'élévateur et des engins en toute sécurité.

Afin de traiter ce sujet complexe, le Syndicat mixte a engagé en 2023 des investigations géotechniques pour mieux comprendre les phénomènes en jeu. Ces investigations seront suivies en 2024 par une étude de faisabilité pour déterminer et chiffrer les solutions de renforcement les plus appropriées.



★ PET SARDINE  
PET SARDINE  
PLUS DE PEINTURE NSM

# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Les projets en études en 2023

## Le Guilvinec : Réfection totale de la toiture de la criée

La criée du port du Guilvinec-Léchiagat, d'une surface totale de 14 000 m<sup>2</sup>, a été construite en une dizaine de phases successives entre 1955 et 2022. Par conséquent, ses toitures présentent des typologies très variées et sont globalement vétustes, ce qui a pour conséquence des infiltrations et une dégradation du bâti.

Le Syndicat mixte a donc engagé en 2023 un vaste programme de réfection de ces toitures, dont l'objectif est l'amélioration du bâti, mais aussi le renforcement des charpentes afin qu'elles permettent d'accueillir, à moyen terme, des panneaux photovoltaïques.

Ce projet fait l'objet d'une subvention de l'Etat à hauteur de 50 % dans le cadre du Plan de relance. Cette subvention est conditionnée à une fin de travaux au 31 décembre 2024.

En 2023, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au groupement Sobretec / AUA BT / André Jacq Ingénierie et les études de projet ont permis de définir précisément le programme de travaux. Les travaux devraient se dérouler d'avril à décembre 2024.

Montant estimé de l'opération : **4,3 M€ HT**



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

## Audierne : Réfection totale de la toiture de la criée

Les projets en études en 2023



Construite dans les années 1970, la criée du port d'Audierne possède une toiture vétuste faite de tôles ondulées en fibro-ciment.

Le Syndicat mixte a donc prévu une opération de réfection de sa toiture, dont le programme prévoit le désamiantage de la couverture, le renforcement de la charpente et la mise en place d'une couverture en bac acier.

Les travaux se dérouleront à l'été 2024.

Montant estimé de l'opération :  
**840 000 € HT** dont 50 % de subvention dans le cadre du Plan de Relance

# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

## Loctudy : Réfection de la toiture de la criée



### Les projets en études en 2023

Comme au Guilvinec et à Audierne, les toitures de la criée de Loctudy présentent un état de dégradation important.

Elles font donc également l'objet d'un programme de remplacement s'inscrivant dans le cadre du Plan de relance. Fin 2024, des travaux de réfection de toitures porteront sur les halles 1 et 2, les magasins de marée Sud et la poissonnerie (**montant estimé de l'opération 560 000 € HT**).

Le reste des toitures sera remplacé dans une deuxième phase de travaux, en 2025-2026.

# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Les projets en études en 2023

## Concarneau : Réaménagement de la Criée et réfection partielle de la toiture

En 2023, les études de maîtrise d'œuvre se sont poursuivies sur le projet de réaménagement de la criée de Concarneau. Après des évolutions de programme, les travaux à venir en 2024-2025 portent désormais sur l'aménagement de l'étage de la criée, la création d'un couloir d'expédition pour la bolinche, ainsi que la création d'une cage d'ascenseur à l'Est de la criée. Le montant de l'opération est estimé à **2,6 M€ HT** et est subventionné à hauteur de 60 % par la région Bretagne.

Des travaux de réfection de toitures sont également prévus sur cette criée. Ils ont notamment pour objectif la mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture. Une première phase de travaux, à l'étude en 2023, portera sur la réfection de la toiture en étanchéité de la gare d'expédition et se déroulera au dernier trimestre 2024 (montant estimé : **750 000 € HT**). Une deuxième phase de travaux est également prévue sur les toitures en ardoise et en « shed » du bâtiment principal de la criée. Plus complexe techniquement, cette opération estimée à **3,7 M€ HT** nécessitera le recrutement d'un maître d'œuvre, et devrait déboucher sur des travaux en 2025 et 2026.



# 7. TRAVAUX ET PROJETS EN ÉTUDES

Les projets en études en 2023

## Siège : Rénovation du bâtiment « accueil » et de l'étage des ateliers



Les travaux de rénovation du siège du Syndicat mixte visent les 3 objectifs principaux suivants :

- Effectuer une rénovation énergétique des bâtiments
- Respecter les normes de conditions de travail pour réduire la surchauffe estivale et la froidure hivernale
- Créer 5 bureaux supplémentaires pour réduire la densité d'occupation de certains bureaux

Une première phase de travaux en 2024 portera sur la rénovation du bâtiment « accueil ».

Dans une deuxième phase de travaux en 2025, l'étage obsolète du bâtiment au-dessus des ateliers sera réaménagé.



## BIENVENUE DANS NOTRE INTRANET

UN ESPACE SIMPLE ET EFFICACE

Bienvenue

20  
Concarneau

15 km/h

HEURE DES MARÉES

KELIO

Accueil

Actualités

Événements

Annuaire

Organigramme

Gouvernance

RH

Astuces et outils

Photothèque

A partager

### Actualités & Agenda

du site internet >

ACTUALITÉS DU SITE INTERNET



### Suivez-nous

sur les réseaux :



### Actualités

nos dernières actualités

À la une



28/05/2024

Le planning prévisionnel de la Régie : semaine du 20 au 24 mai 2024

À la une



14/05/2024

Félicitations au Port de Concarneau, élu 3ème port de Bretagne

### L'agenda

Événements à venir

Conseil portuaire Guilvinec - Léchiatgat

Judi 30/05/2024 • 18 h 00 •

Conseil portuaire à Concarneau

Vendredi 31/05/2024 • 15 h 30 • Concarneau

Conseil portuaire à Loctudy - Ile Tudy

Lundi 03/06/2024 • 18 h 00 •

# 8. COMMUNICATION

La communication interne est un axe fort du plan d'actions « Qualité de vie au travail » déployé en 2023, et qui cherche à développer un sentiment de cohésion et d'appartenance, intégrant la spécificité d'un établissement sur sites éclatés.

Communication interne

## Les actions menées :

- Développement d'un intranet, outil collaboratif, mis à disposition de l'ensemble des agents du Syndicat mixte. Cet outil informatique permet de dynamiser la communication interne, d'apporter un meilleur accès documentaire, de se tenir informé des actualités internes du Syndicat mixte.
- Deux temps forts ont été organisés en 2023 pour l'ensemble des agents du Syndicat mixte, moments privilégiés de partage et d'échange :
  - ✓ 2 Février pour les vœux du Président Maël de Calan
  - ✓ 15 juin à la suite de la séance du Comité syndical
- Concours photos sur la thématique des 7 ports de pêche-plaisance de Cornouaille. Encadrement et exposition des 7 photos gagnantes dans la salle de réunions « Marée Basse » au siège du Syndicat mixte.

# 8. COMMUNICATION

Communication interne

## Les photos gagnantes du concours





**PÊCHE &  
PLAISANCE**  
de Cornouaille

SYNDICAT MIXTE | PORTS | PROJETS | PÊCHE | PLAISANCE | ACTUS

# LE PORT D'AUDIÈRE EN CORNOUAILLE



ACCES RESERVE



## L'AGENDA

JUIN 2024 : calendrier des  
manifestations

22/05/2024



## L'ACTU

CONCARNEAU PLAISANCE : Élu 3e  
Meilleur Port de Bretagne !

15/05/2024



# 8. COMMUNICATION

Communication externe

## Site Web

- 39 publications : actualités et agenda
- 4 fiches projets détaillées des chantiers

## Réseaux sociaux

- Facebook : 38 publications / 666 followers / + de 5 200 visiteurs
- LinkedIn, nouveau réseau social depuis mars 2023 : 27 publications / 161 abonnés / + de 7 500 vues

## Relations presse

- 11 communiqués de presse
- 1 conférence de presse

## Signalisation / Affichage

- Mise en place de QR codes sur l'ensemble des panneaux d'information à destination des plaisanciers, des usagers, des piétons (panneaux de chantier, plans de port,...)
- Saint-Guénolé : renforcement de la signalétique de sécurité sur les zones de travail réservées aux professionnels
- Concarneau : conception et installation de 2 panneaux pédagogiques - « Mouillages écologiques », au Cabellou et à l'extérieur du bureau du port
- Audierne, Lesconil, Le Guilvinec, Concarneau : réalisation et installation de 12 panneaux « Campagne écogeste »



# Observatoire du foncier à vocation maritime et halieutique

Données économiques / Gestion des AOT / Vente criées

13 février 2024

# 9. SYSTÈME D'INFORMATION

Un système d'information n'est pas seulement un système d'équipements informatiques et de télécommunications, mais avant tout une organisation des ressources (matériel, logiciel, personnel, données, procédures...) destinée à traiter l'information, soit pour la produire soit pour la stocker (données, textes, images, cartes...).

## Les objectifs

- Diminuer les délais d'exécution
- Améliorer la qualité de l'information
- Adapter les ressources aux objectifs
- Mesurer, évaluer, décider des actions administratives à l'aide de données fiables
- Anticiper les dysfonctionnements
- Fiabiliser les procédures
- Communiquer en interne et en externe

## Le Système d'Information Géographique (SIG)

- Mise en place de l'**observatoire du foncier à vocation maritime et halieutique**, étude menée avec Quimper Cornouaille Développement : données économiques / gestion des AOT / ventes criées
  - ✓ Application co-construite et partagée avec les 4 EPCI membres du Syndicat mixte
  - ✓ Objectifs :
    - Caractériser les activités économiques présentes sur trois types espaces (ZA, franges portuaires, ports de Cornouaille)
    - Mieux cerner les opportunités et les contraintes des espaces à vocation économique
    - Intégrer les enjeux et secteurs portuaires dans les documents de planification

# 9. SYSTÈME D'INFORMATION

## Le Système d'Information Géographique (suite)

- Développement d'une **nouvelle présentation du SIG** : structuration de nouvelles données et mises à jour des données existantes
- Intégration progressive au SIG des réseaux présents sur le domaine portuaire (assainissement, électricité)
- Mise à jour des données géographiques sur la plateforme « Géobretagne »

## Le parc informatique

- Maintien en condition opérationnelle du parc informatique
- Équipement d'un PC plus performant pour l'activité et la production de communication au bureau du port de plaisance de Concarneau

## Les réseaux et télécom

- Installation réseaux filaires, switch et baie de brassage à la Capitainerie de Loctudy
- Installation réseau aérien routeur 4G au bureau du port de plaisance de Lesconil
- Remise à neuf des câblages et des baies de brassage des bâtiments du siège à Pont-l'Abbé
- Création d'une liaison fibre vers les ateliers de la régie travaux portuaires à Pont-l'Abbé
- Passage à la téléphonie IP sur tout le site de Pont-l'Abbé

# 9. SYSTÈME D'INFORMATION

## Les applications métiers et solutions numériques

- Maintien en condition opérationnelle des solutions métiers et évolution des solutions numériques (finances, marchés publics, temps de travail, CAO/DAO, site internet/intranet, PAO)
- Mise en place d'une gestion dématérialisée des DT/DICT (plateforme Sogelink)
- Création d'un accès à une plateforme de consultation de normes de construction (plateforme Kheox)

## Le projet de gestion de la donnée électronique

- **Un audit électronique en collaboration avec les Archives départementales**
  - ✓ Désaturation des espaces de stockage sur le réseau, alertes récurrentes
  - ✓ Centralisation des données sur serveurs dédiés
  - ✓ Sécurisation des sauvegardes, notamment l'ensemble des données techniques

# 9. SYSTÈME D'INFORMATION

## Actions spécifiques menées sur 2023

- Ateliers de sensibilisation aux « Bonnes pratiques »
- Démarrage des ateliers de classement et de tri sur le réseau par thématique
- Sensibilisation aux différents cycles de vie de la donnée (élimination, archivage...)
- Sensibilisation aux outils de classement (dédoublonnage, compression d'images...)
- Validation d'une nouvelle arborescence en niveaux 1 et 2 et réorganisation du réseau
- Extension du réseau de 140 à 500 Go
- Validation de la création d'un nouvel espace commun « T » de 3,5 To principalement dédié au stockage et à la sauvegarde des données techniques pour l'actif et en prévision des futures opérations

# SUIVEZ NOS ACTUALITÉS SUR

WWW.PECHE-PLAISANCE-CORNOUAILLE.FR

FACEBOOK.COM/PECHEPLAISANCECORNVAILLE

LINKEDIN.COM





**Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille**  
5 quai Henry-Maurice Bénard 29120 Pont-l'Abbé – 02 98 82 84 00  
[Syndicatmixte@peche-plaisance-cornouaille.fr](mailto:Syndicatmixte@peche-plaisance-cornouaille.fr)



DÉPARTEMENT  
**Finistère**  
Penn-ar-Bed



**CCA** agglomération  
CONCARNEAU CORNOUAILLE

